

REVUE
BÉNÉDICTINE

TOME QUATRE-VINGT-SEPTIÈME

1977



ABBAYE DE MAREDSOUS

Belgique

77/531

LES LIVRES LITURGIQUES DE LA CHAISE-DIEU

I. INVENTAIRE DES LIVRES LITURGIQUES CASADÉENS

Au cours de l'année 1043, Robert de Turlande, chanoine du chapitre Saint-Julien de Brioude au diocèse de Clermont¹, se retirait, après un essai de vie monastique à Cluny, dans un ermitage édifié au fond des forêts du Haut-Livradois. Bientôt deux disciples se joignaient à lui, et en 1046 un petit monastère remplaçait l'ermitage édifié trois ans auparavant près de la chapelle dédiée aux martyrs Vital et Agricola, patrons du diocèse de Clermont. Six ans plus tard, la nouvelle fondation était placée sous la protection du Saint-Siège et, par un diplôme d'Henri I^{er} en date du 20 septembre 1052, son érection en abbaye était entérinée. Saint Robert lui-même jetait bientôt les fondations d'une nouvelle église romane à l'emplacement de la chapelle primitive, église qui avait une orientation légèrement différente de celle de l'église actuelle et qui, surtout, était édifiée à un niveau inférieur sur le flanc de la montagne².

Il est évident qu'aux débuts mêmes de la fondation, et notamment à partir de l'érection de 1052, le problème de l'organisation de la liturgie et le choix des coutumes monastiques s'était posé à saint Robert et à ses disciples. Quelle incidence exercèrent sur ce choix les grands mouvements monastiques contemporains : de Cluny, bien implanté en Auvergne au temps de saint Hugues ?

1. M. BOUDET, *Saint Robert de Turlande, fondateur de la Chaise-Dieu.. Ses origines et sa famille d'après les cartulaires*, dans *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne* 25 (1906), p. 47-72 et 82-116 (cfr *Anal. bolland.* 26 [1907], p. 134).

2. Cette église primitive était probablement de style roman du Velay, et elle devait sans doute être inspirée du plan de celle de Saint-Julien de Brioude, dans laquelle S. Robert avait célébré l'office divin en tant que chanoine (cfr L. BRÉHIER, dans *Rev. Mabillon* 12 [1923], p. 20). Malheureusement, il manque sur cette abbatale une étude aussi sérieuse que celle de l'archéologue américain K. J. CONANT sur les églises de Cluny (cfr son article *Cluny Studies 1968-1975*, dans *Speculum* 50 [1975], p. 383-388, avec 16 planches, qui reprend les conclusions d'une étude monumentale parue à Cambridge [Mass.] en 1968 dans les *Publications of the Mediaeval Academy*, vol. 77). Au sujet de l'influence exercée par cette église romane de la Chaise-Dieu sur l'art roman auvergnat, voir Z. SWIECHOWSKY, *Sculpture romane d'Auvergne* (Clermont 1973), p. 329-331, 344 et 377.

de Saint-Bénigne de Dijon, avec Guillaume de Volpiano († 1031) ? de Saint-Victor de Marseille, restauré en 1040 ? et plus tard, enfin, de Saint-Michel de Grandmont, au diocèse de Limoges, fondé par Étienne de Thiers en 1076 ? Par ailleurs, pour l'organisation de la liturgie des Heures et pour le choix des chants de la Messe, à quelle tradition la nouvelle abbaye a-t-elle puisé ? Les historiens des débuts de la Chaise-Dieu¹ n'ont pas apporté de solution à ces problèmes, qu'ils ne se sont pas même posés, malgré l'importance primordiale qu'une histoire monastique digne de ce nom devrait accorder à leur étude.

Il faut bien reconnaître que c'est la période de la grandeur de la Chaise-Dieu qui a surtout retenu l'attention des chroniqueurs et historiens, c'est-à-dire le xiv^e siècle, au temps des papes français d'Avignon : en effet, en mai 1342, un des moines de l'abbaye de saint Robert, Pierre Roger, était élu pape et prenait le nom de Clément VI. Le 8 avril 1353, quatre mois après sa mort, il était solennellement inhumé dans le chœur de son abbaye d'origine, où, chaque année, un service anniversaire était célébré à son intention².

Son gisant en marbre blanc, d'une admirable sérénité, rappelle encore aujourd'hui le souvenir de celui qui permit par sa munificence de reconstruire et de décorer l'église abbatiale sous la

1. Un recueil de copies de pièces et de documents sur la Chaise-Dieu et ses abbés, provenant de cette abbaye où il fut inscrit au catalogue en 1693 (ancien Saint-Germain 555-2, actuellement PARIS B.N. lat. 12818), a été consulté par D. BRANCHE, *Les monastères (L'Auvergne au Moyen Age. Histoire des Ordres monastiques)* (Paris, s.d. ; préface signée en 1842), qui a utilisé également des documents en sa possession (cfr plus loin notre n^o 12). L'ouvrage du bénédictin de la Chaise-Dieu, dom F. GARDON († 1643), *Histoire de l'abbaye de la Chaise-Dieu*, n'a été publié qu'en 1912, au Puy-en-Velay. Le bref article de R. VAN DOREN, *Chaise-Dieu*, dans *DHGE* 12 (1953), c. 264-266, a été supplanté par les ouvrages de P.R. GAUSSIN, *L'abbaye de la Chaise-Dieu, 1043-1515* (Paris 1962), issu d'une thèse de doctorat (cfr comptes rendus critiques de J. DUBOIS dans *Rev. d'hist. de l'Église de France* 49 [1963], p. 108-110, et de F. MASAI dans *Scriptorium* 18 [1964], p. 301-302) ; l'ouvrage a été réédité sous un titre et une présentation différentes : *Huit siècles d'histoire. L'abbaye de la Chaise-Dieu, 1043-1792* (Éditions de l'Almanach de Brioude 1967) (Voir le compte rendu de J. DUBOIS dans *Rev. d'hist. de l'Église de France* 54 [1968] p. 169-171). Les pages que P.R. Gaussin a consacrées dans son dernier ouvrage à la vie quotidienne des moines (p. 217-222) seront rectifiées par les vues plus réalistes de J. DUBOIS, *Les moines dans la société du Moyen Age (950-1350)*, dans *Rev. d'hist. de l'Église de France* 60 (1974), p. 5-37.

2. Le nécrologe de la Chaise-Dieu, d'après les extraits de dom Estiennot dans PARIS B.N. lat. 12745, p. 417 (A. MOLINIER, *Les obituaires français au Moyen Age* [Paris 1890], p. 247), a fixé le souvenir de ces funérailles solennelles. Sur Clément VI, voir A. PÉLISSIER, *Clément VI le Magnifique, premier pape limousin, 1342-1352* (Brive 1952) ; G. MOLLAT, *Clément VI*, dans *DHGE* 12 (1952), c. 1129-1162.

direction d'Hugues Morel ¹, de 1344 à 1352 : ainsi, Clément VI repose à jamais au milieu de ce chœur où cent quarante-quatre stalles de chêne sculpté attestent la splendeur de la liturgie monastique au centre de l'abbaye chef d'Ordre, du moins lors des chapitres généraux ². La Tour clémentine, qui abritait le chartrier, transporté aujourd'hui au Puy ³, ne date en fait que de la seconde moitié du XIV^e siècle ; elle fut probablement édiflée sous Grégoire XI (1370-1378), neveu de Clément VI, qui, par testament, avait réglé son inhumation à la Chaise-Dieu ⁴.

Si quelques livres liturgiques évoquent le souvenir, mais encore les goûts artistiques ⁵ et la dévotion de Clément VI, ils ne nous

1. Clément VI assumait les frais de démolition de l'ancienne église romane et ceux des fondations de la nouvelle : de 1344 à 1352, 30.000 florins furent versés par l'administration pontificale pour les travaux, qui, interrompus par la mort du pape, devaient être repris en 1370 par son neveu Grégoire XI. Pour la décoration, Clément VI avait délégué son peintre favori, Matteo Giovanetti da Viterbo, à la Chaise-Dieu, afin qu'il se mette à l'œuvre *in picturis Sancti Roberti Casae Dei*.

2. En 1312, le prieur de Sainte-Gemme, au diocèse de Saintes, s'excuse de ne pouvoir assister au Chapitre général qui doit se tenir le jour de la Saint-Robert (24 avril) ; cfr *Département de la Haute-Loire. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*. Série 1 H : *Abbaye de la Chaise-Dieu*, par feu A. JACOTIN, revu, complété et édité par É. DELCAMBRE (Le Puy 1943) ; l'ouvrage sera désormais cité en abrégé sous le nom des deux auteurs : JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*. La plus ancienne mention du Chapitre général de la Chaise-Dieu semble remonter à 1290 ; cfr JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 21 et 107.

3. La série 1 H aux Archives départementales de la Haute-Loire compte pour le seul monastère de la Chaise-Dieu 26 registres et 180 liasses. Ce n'est là qu'une partie des archives de la Congrégation : au prieuré de Parthenay-le-Vieux, au diocèse de Poitiers, le chartrier comptait 2.400 à 2.500 documents, dont les plus anciens remontaient au début du XII^e s. (JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 116). Les pièces concernant les prieurés de la Chaise-Dieu ne sont pas toutes revenues au monastère chef d'Ordre : certaines ont échoué dans les dépôts d'archives départementales (cfr L. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés* [Mâcon 1937], au nom de chaque prieuré). Enfin, il faut consulter les pièces conservées aux Archives nationales que L. COTTINEAU (*op. cit.*, t. I, c. 667) a énumérées, en particulier dans la série L les bulles de Clément VI et de Grégoire XI. Cfr P.R. GAUSSIN, *Sur quelques bulles pontificales relatives à la Chaise-Dieu*, dans *Cahiers d'histoire* 18 (1973), p. 19-37.

4. Grégoire XI, dans son testament rédigé à Saint-Victor de Marseille le 1^{er} octobre 1376, avait réglé son inhumation à la Chaise-Dieu aux côtés de son oncle Clément VI ; cfr M. HAYEZ, *Un codicille de Grégoire XI*, dans *Bibl. de l'École des Chartes* 126 (1968), p. 223-230.

5. Sur le florilège de textes philosophiques et théologiques de Pierre Roger en 1315, voir plus bas p. 68, n. 2. Sur les armoiries du pape, voir D.L. GALBRETH *Papal Heraldry*, 2^e éd. revue par G. BRIGGS (Londres 1972), p. 22, fig. 38 (cathédrale de Vienne) ; p. 23, fig. 40 (palais des papes d'Avignon) ; p. 40 et 78 (* missel de Clément VI *, ms. CLERMONT-FERRAND 59, exécuté seulement au XV^e s. pour Louis Roger de Beaufort, marquis de Canillac). On sait que les six roses des armoiries papales ont été choisies par Pierre Roger parce qu'il était fils de Guillaume, seigneur des Rosiers. Il est probable que Clément VI

renseignent guère sur la liturgie de son abbaye d'origine, et encore moins sur son scriptorium, car ils furent pour la plupart transcrits et décorés au Palais d'Avignon.

Il est fort plausible de conjecturer que, dans les premières années de la nouvelle fondation, un atelier de copie, au début très modeste, a dû fonctionner dans la nouvelle abbaye¹ : en effet, c'est sur l'exemplaire de la Règle de saint Benoît écrit de la main de saint Robert, sans doute dans les premières années de la fondation, que les nouveaux abbés prêtaient serment². En fait, dès que la liturgie fut fixée, c'est-à-dire au bout de vingt à trente ans³, il fallut multiplier la copie des ordinaires, coutumiers, psautiers, homiliaires, antiphonaires, missels, graduels, etc., pour l'usage du chœur ou des divers autels et chapelles de l'abbaye⁴, mais il fallut songer aussi à procurer des livres aux pre-

a dû posséder plusieurs missels, comme l'un de ses prédécesseurs, Clément V (cfr M. DIJKMANS, *Le Missel de Clément V*, dans *Ephem. liturg.* 86 [1972], p. 449-473 ; cet article analyse le missel VATICAN San Pietro B 76, conforme à l'*Ordo XIV* de Mabillon). Aux références de Galbreth il faut ajouter celle du ms. PARIS B.N. lat. 2032, qui, outre les armoiries, contient encore un « portrait » du pape (fol. 1) ; ce ms. a été écrit par Hugues de Paris, cleric de Rodez. Enfin, un ms. de Cicéron du XIV^e s. (ESCURIAL R.I. 2, signalé par W. VON HARTEL, *Bibliotheca Patrum latinorum Hispaniensis*, t. I [Vienne 1887], p. 223) porte les armoiries de Clément VI et de son neveu Grégoire XI.

1. Dans le prieuré clunisien de Sauxillanges, à quelques lieues de la Chaise-Dieu, le Dr M. Toulmont a bien retrouvé l'emplacement du chartrier, mais non celui d'un scriptorium ; le graduel de BRUXELLES, *Bibl. Roy.* II 3823 (Fétis 1172), qui a certainement été à l'usage de ce monastère (d'après les additions finales tracées d'une écriture qui n'a rien de « libraire »), a dû être écrit, décoré et noté à Souvigny en Bourbonnais (cfr W. CAHN, *The Souvigny Bible. A Study in Romanesque MSS. Illumination*. Dissert. Inst. Fine Arts, New York Univ. 1968-1969 ; sommaire dans *Marsyas. Studies in the History of Art* 14 [1968-1969], p. 81-82 ; compte rendu dans *Scriptorium* 26 [1972], p. 149, n° 96. Je remercie Mme C. Brisac, qui a bien voulu me communiquer la thèse dactylographiée). Sur l'organisation d'un scriptorium en général, voir J. STIENNON, *Paléographie du Moyen Age* (Paris 1973), chap. III : *Les scribes au travail* (p. 137-163). Ajoutons que la bénédiction des lieux réguliers après Prime comportait parfois une bénédiction spéciale pour le scriptorium (cfr G.G. MEERSSEMAN, E. ADDA, J. DESHUSSES, *L'Orazionale dell'arcidiacono Pacifico* [Fribourg-en-Suisse 1974], p. 179, n° 312 ; A. FRANZ, *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter* [Fribourg-en-Brisgau 1909], t. I, p. 638) : ainsi, à Aurillac (ms. PARIS B.N. lat. 944, analysé par V. LEROQUAIS, *Les pontificaux manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. II, p. 10), mais non à la Chaise-Dieu (voir plus loin la description de notre n° 4 : VATICAN lat. 12990, fol. 122^v et ss).

2. D. BRANCHE, *op. cit.*, p. 328. Sur le texte de la Règle à la Chaise-Dieu, voir plus bas l'analyse du ms. PARIS B.N. lat. 5247.

3. L'histoire de la liturgie et du chant dans les Ordres religieux nous apprend que la fixation des usages en la matière ne se faisait que vingt à trente ans après les premiers débuts de ces Ordres ; cfr M. HUGLO, *Tonaires* (Paris 1971), chap. X : *Le tonaire des Ordres religieux*.

4. A ce sujet, voir les suffrages de Laudes et de Vêpres dans les manuscrits et imprimés liturgiques analysés plus loin.

mières fondations d'Auvergne et, ultérieurement, les plus lointaines, telles Faverney au diocèse de Besançon, ou Saint-Robert de Cornillon en Dauphiné. En outre, il fallut pourvoir la bibliothèque en commentaires de l'Écriture, en ouvrages patristiques, pour alimenter la *lectio divina* quotidienne prescrite par la Règle et la lecture — de caractère généralement historique ou hagiographique — du réfectoire. Or, le plus ancien manuscrit qui porte quelques lignes écrites à la Chaise-Dieu même est une Histoire ecclésiastique de Bède le Vénérable¹, acquis par le monastère au temps de l'abbatiate de Pons en 1093 : ces quinze vers qui relatent les circonstances et la date d'acquisition du manuscrit donnent un premier échantillon de l'activité du scriptorium, alors même que le manuscrit n'y a pas été exécuté. C'est très probablement en Auvergne² que cette Histoire ecclésiastique de Bède a été écrite, si on en juge par le style des initiales au trait, d'une facture voisine de celles de l'homiliaire de la cathédrale de Clermont³ ; on y relève d'ailleurs une forme très particulière de l'initiale H, qu'on retrouve dans d'autres manuscrits d'Auvergne et du Limousin⁴.

1. PARIS B.N. lat. 5228 (Colb. 2435, Regius 3810 A) : 126 folios de parchemin, 350 × 260 mm. Sur ce ms., voir CH. SAMARAN et R. MARICHAL, *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copistes*, t. II (Paris 1962), p. 536. Les vers indiquant le titre de propriété ont été édités par L. DELISLE, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 350 ; le dernier suggère que le livre a été acquis au dehors : *Inc[h]oat ecce liber propensius amodo noster...* Je ne serais pas éloigné de penser que le ms. vient d'Auvergne, en raison du style des initiales zoomorphes (fol. iv, 99^v) ou anthropomorphes (fol. 26^v, 71^v), qui évoquent celles de l'homiliaire de CLERMONT, *Bibl. Mun.* 1512.

2. Un livre d'un autre monastère d'Auvergne, le prieuré de Menat (PARIS B.N. lat. 1978 ; cfr *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, vol. 35, 1, p. 350, avec fac-similés des offices notés des SS. Cybar et Martial, ajoutés à Limoges), a été sauvé grâce à un échange négocié entre ce prieuré et l'abbaye Saint-Martial de Limoges. Le style des initiales à entrelacs de ce ms. est assez grossier.

3. CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* ms. 1512 (ancien Phillipps 21737, acquis à la vente Sotheby pour le compte de la bibliothèque de Clermont ; cfr *La Montagne* du 11 juin 1974) : 181 folios, 320 (335) × 400 (410) mm à deux colonnes, 290 × 100 mm chacune. Homiliaire liturgique (cfr division en trois ou en neuf leçons : fol. 145^v-147 ; 164^v-165^v). Le ms. comporte à la fin (fol. 181^v) une liste de chanoines hebdomadiers du chapitre de Clermont partiellement déchiffrée par dom G. MORIN, *Une liste des 'hebdomadarii' ou chanoines de l'Église de Clermont au commencement du XI^e siècle*, dans *Rev. bénéd.* 24 (1907), p. 534-536. Ce ms. a été plus tard à l'usage de Saint-Allyre (cfr feuille de garde : *Ex Abbatia Sci Illidii*). Initiales ichtyomorphes ou phytomorphes ou encore à entrelacs vermiculés. Signes de notation neumatique ou de la notation aquitaine comme ponctuation (fol. 77^v, 78, 94). Les pièces de cet homiliaire sont étudiées par R. Étaix, grâce auquel le ms. est entré à Clermont, dans le *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne* 90 (1976).

4. L'initiale H, dont la barre horizontale brisée en forme de marche d'es-

Il est donc très probable que ce Bède — qui a échappé, on ne sait par quel miracle, au sac du 2 août 1562 opéré par les bandes huguenotes — a dû faire partie du premier contingent de livres de la Chaise-Dieu. Même observation pour les Sentences d'Isidore¹ qui, comme le précédent, n'a pu être écrit à la Chaise-Dieu, mais qui lui a certainement appartenu, suivant la pancarte insérée comme feuille de garde finale dans la reliure. Le manuscrit est d'origine auvergnate, si on en juge d'après les additions anciennes de pièces notées (fol. 33, 41, 57) ; il a dû servir de lectionnaire pour les offices du temps de Noël dans l'église primitive du monastère, avant la fixation définitive de la liturgie casadéenne : les cinq sermons de saint Augustin pour la Nativité portent, en effet, des traces de ponctuation de seconde main, du XI^e siècle (?), qui impliquent que le manuscrit a été utilisé pour la lecture chorale. Ultérieurement, le manuscrit d'Isidore et des sermons de Noël aurait été apporté à la Sorbonne par un moine étudiant, avant la dispersion de la bibliothèque (1562), tout comme le manuscrit de classiques latins que Paul Petau († 1614) avait emprunté à l'abbaye et qui parvint ainsi à la Bibliothèque Universitaire de Leyde².

C'est après la crise du XII^e siècle, qui fit chanceler l'œuvre entreprise par saint Robert, que le monastère semble avoir pris son essor, au début du XIII^e. De cette époque prospère subsiste un seul manuscrit : le psautier de la Vaticane (ci-après, n^o 4 de notre catalogue), dont l'écriture régulière et bien modulée témoigne en faveur de la productivité d'un atelier de copistes bien formés et expérimentés.

Aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, les jeunes moines qui se perfectionnaient dans l'étude de la philosophie, de la théologie et du

calier figure deux fois dans le ms. lat. 5228, aux fol. 84 et 126, se retrouve dans le Smaragde de Saint-Martial de Limoges (PARIS B.N. lat. 7551, fol. 114 ; partie inférieure soulignée au minium orangé), dans le bréviaire noté de Ripoll (PARIS B.N. lat. 742, fol. 30), unique témoin ancien de la liturgie et du chant à Saint-Victor de Marseille, et enfin dans l'homiliaire de la cathédrale de Clermont (CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* ms. 1512, fol. 57^v), mais avec entre-lacs blancs à l'intérieur des montants verticaux.

1. PARIS B.N. lat. 15683. Ce ms., qui contient une collection de cinq sermons de Noël, sera analysé plus bas, parmi les livres de l'Office.

2. LEYDE *Universiteitsbibl.* Voss. lat. 8^o 77 (anc. Paul Petau Y 20) : ms. de classiques latins (L. Ænnaeus Florus, Titus Livius), du XII^e s., qui contient une ligne d'écriture de l'abbé Étienne de Mercœur ou de S[éguin d'Escotay] autorisant un de ses moines à garder le ms. à son usage (fol. 90^v : *S. Casae Dei abbas dilecto fratri suo R.*) et un ex-libris (fol. 91 : *Iste libellus historiarum est venerabilis conventus Casae Dei quem precariarum nomine teneo FRANCISCUS DANTANI*). Sur ce ms., voir K.A. MEYER, *Paul en Alexandre Petau en de geschiedenis van humanistenhandschriften* (Leyde 1947), p. 86-87.

droit canon en suivant les cours des maîtres de l'université de Paris, d'Avignon ou du Puy, résidaient dans des collèges édifiés à leur intention¹ : ils devaient sans doute emporter avec eux des livres de leur monastère d'origine, mais aussi y rapporter des ouvrages de philosophie², de théologie ou de droit³, qu'ils avaient fait copier ou qu'ils avaient pu acquérir au cours de leurs années d'études.

Ces livres de science ou ceux de lecture spirituelle étaient

1. « L'Université de Paris était incontestablement la plus fréquentée par les moines de Cluny... Avignon... jouissait d'une situation privilégiée et ses écoles virent affluer une clientèle monastique qui ne fut pas loin d'égaliser, du moins pendant le temps qu'y résidèrent les papes, celle dont bénéficiait l'Université de Paris » (G. DE VALOUS, *Le monachisme clunisien*, t. I [2^e éd., Paris 1970], p. 320-321). Pierre Roger avait résidé, au cours de ses études à Paris, rue du Fouarre, avant sa maîtrise en théologie (23 mai 1323). Les moines de la Chaise-Dieu étudiant à Paris devaient sans doute séjourner dans le collège du cardinal Bertrand, destiné aux étudiants du diocèse de Vienne et de Clermont ; les statuts furent édictés en 1341 et 1345 par le cardinal Pierre Bertrand (cfr D. SANDERLIN, *The Medieval Statutes of the College of Autun at the University of Paris, Notre-Dame* [Ind.] 1971 ; coll. Texts and Studies in the History of Medieval Education, 13). Sur les relations entre le collège Saint-Martial d'Avignon et le collège Saint-Mayol du Puy avec la Chaise-Dieu, voir JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 93 et 133-134.

2. PARIS B.N. lat. 16085 : ms. de 146 folios sur parchemin, contenant les *Physica et Metaphysica* d'Aristote (cfr G. LACOMBE, *Aristoteles latinus. I, Codices* [Paris 1939], p. 556). La décoration de la page initiale est de style parisien (lierre, chien de chasse ; dans l'initiale du texte, l'artiste a représenté un clerc tonsuré enseignant ses auditeurs, tonsurés eux aussi). Au fol. 146, note d'appartenance : *...est Bartholomaei Pauliani monachi Casae Dei ac prioris de Monest^o lio* (L. DELISLE, *Cabinet des manuscrits*, t. 2, p. 351) ; il s'agit de Monistrol d'Allier, au diocèse de Mende. Le ms. VATICAN Borgh. lat. 247 contient un florilège de textes théologiques et philosophiques réunis par Pierre Roger ; une pièce porte la date de 1315, alors que le futur pape, âgé de 24 ans, poursuivait ses études à l'Université de Paris (cfr A. MEIER, *Ausgehendes Mittelalter*, t. 2 [Rome 1967], p. 255-315). Les nombreux sermons de Pierre Roger au temps de son épiscopat reflètent bien sa formation scolastique (cfr G. MOLLAT, *art. cit.*, c. 1130).

3. PARIS B.N. lat. 4931 C : ms. de 321 folios sur papier, 215 × 275 mm. Titre au dos : CHRONICAE DIVERSOR. MS. Les mêmes armoiries sont reproduites entre chaque nerf. Au fol. 1, mention de la Chaise-Dieu, en rouge, de la même main que la table du contenu. Au fol. 126 : *...Hunc librum scribi fecit dominus Johannes Alvernhaçii, licentiatus in decretis, monachus Case Dei, diossesis Claramontensis et prior de Bellomonte, diossesis Valentinensis, anno Domini M^o CCC XC III...* Cfr SAMARAN et MARICHAL, *op. cit.*, t. II, p. 249 et pl. LXXI. Le prieuré en question est celui de Beaumont-lès-Valence, qui appartenait à la Chaise-Dieu depuis 1166 (cfr COTTINEAU, *op. cit.*, t. I, c. 307-308). Michel d'Ysserpens, prieur de Védrennes, au diocèse de Limoges, depuis la fin de 1496, est également *licentiatus in decretis* (JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 86). Antoine Roux, prieur de Parthenay-le-Vieux, au diocèse de Poitiers, était bachelier-ès-décrets de l'Université de Paris (*ibid.*, p. 116). Enfin, trois abbés de la Chaise-Dieu, au cours du XIV^e s., Jean Chandorat, Guillaume de l'Orme et André Ayraud, étaient également des juristes diplômés (cfr GAUSSIN, *op. cit.*, p. 386-387).

indistinctement déposés dans l'*armarium* ¹, tandis que les livres liturgiques, très souvent omis dans les anciens inventaires et catalogues de bibliothèques, se rangeaient dans la sacristie ou dans quelque dépendance du chœur : ils faisaient alors parfois l'objet d'une recension distincte. Cependant, les uns et les autres sortaient du même atelier de copistes.

Du vivant de saint Robert, une fois la liturgie monastique bien établie, il fallut songer à multiplier les copies de manuscrits liturgiques. Après la mort du saint fondateur, survenue le 17 avril 1067, et bien avant la canonisation ² prononcée par un de ses fils spirituels devenu le pape Clément VI, les moines de la Chaise-Dieu s'efforcèrent de répandre les copies de la biographie de saint Robert : non pas celle de Géraud de Laveine, le chapelain du saint, mais la refonte en trois parties due à Marbode († 1123), qui la rédigea ³ à la demande de l'abbé Séguin d'Escotay († 1094), avec tous les effets de style exigés par le genre hagiographique en vue de susciter l'édification. Cette biographie fut envoyée à Cluny ⁴, aux chanoines de Saint-Victor de Paris ⁵ et sans doute encore ailleurs ⁶, afin de promouvoir un mouvement de dévotion

1. J.W. CLARK, *Note on the Library of the Benedictine Monastery of la Chaise-Dieu* (Proceedings of the Cambridge Antiquarian Society, 11, N.S. 5, 1903-1906), p. 502-506. Cet article concerne les bâtiments, non les livres. Un ms. des écrits du carme lyonnais Humbert de Costa († 1480), daté de 1473, actuellement OXFORD *Bodl. Libr.* Laud. Misc. 560 (Maddan 1224), porte une ancienne cote de bibliothèque : ii c xliii. Je dois cette dernière référence et celle du ms. de Leyde aux fichiers de la section de Codicologie de l'I.R.H.T.

2. J. VAN DER STRAETEN, *Saint Robert de la Chaise-Dieu. Sa canonisation, sa date de fête*, dans *Anal. bolland.* 82 (1964), p. 37-56.

3. Marbode, qui dédie son œuvre à l'abbé Séguin († 1094), ne peut avoir composé cette biographie (*PL* 171, c. 1505-1532) après son élévation à l'épiscopat en 1096, comme l'avance M. MANITIUS dans *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters* (Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft, 9), t. III (Munich 1931), p. 721.

4. C'est là une présomption tirée du fait que S. Robert avait étudié sa vocation dans la grande abbaye ; il ne semble pas démontré que l'origine clunisienne du ms. 632 de l'Arsenal (voir plus loin l'analyse des mss liturgiques, n° 7) soit acceptable.

5. PARIS *B.N.* lat. 15035 (voir plus loin l'analyse des mss liturgiques).

6. Dans la liste des bréviaires cités par J. VAN DER STRAETEN, *art. cit.*, p. 50-52, il est permis de penser que les leçons *Rotbertus genere Arvernus* tirées de la biographie de S. Robert (*B.H.L.*, n° 7261) sont en usage, tout comme dans le Bréviaire de Brioude imprimé en 1518 ; ainsi, à Senez (*CARPENTRAS Bibl. Inguimbertaine* 72, fin du XII^e s. : VIII leçons), à Saint-Florent-lès-Saumur (*ROUEN Bibl. Mun.* 215, XV^e s. : XII leçons), à Aurillac (*PARIS B.N.* lat. 944, XII^e s. : *d[uodecim lectiones]*) et enfin dans les diocèses du Puy et, naturellement, de Clermont. Aux archives de la Haute-Loire (H 11, n° 44), une *Vita beati Roberti* (Inc. *Beatus Robertus genere Arvernus, consti[tu]tione liber, natus est de parentibus christianis...*) en 19 pages a peut-être servi à dom Gardon pour la composition d'une *Vie* (imprimée) de S. Robert (cfr *Bibliographie des écrivains de l'Ordre de Saint Benoît*, t. I [Bouillon 1777], p. 359), que je n'ai pu retrouver.

qui pousserait les pèlerins à prendre le chemin du monastère. Qui sait si la renommée naissante du saint fondateur n'incita pas Urbain II, se rendant au concile de Clermont, en novembre 1095, à s'arrêter quelques semaines dans le monastère, où il consacra¹ l'église abbatiale de style roman le 18 août 1095 ?

Au cours de cette étude des livres liturgiques de la Chaise-Dieu, nous nous trouvons dans une situation analogue à celle qui s'offre pour ceux de Grandmont, fondé lui aussi par un moine auvergnat, saint Étienne de Muret († 1124) : pour cet Ordre, il reste des livres tardifs, postérieurs de beaucoup à l'époque de la fondation², mais dont l'analyse décèle des éléments beaucoup plus anciens, qui remontent aux origines.

Après l'analyse des livres de la Messe, puis de ceux de l'Office — manuscrits ou imprimés³ — il sera possible, grâce à des comparaisons entreprises sur des témoins liturgiques d'origines voisines, de tenter une synthèse sur le calendrier, le graduel, l'antiphonaire de l'office, et ainsi d'esquisser une reconstitution de la vie liturgique et musicale dans le monastère de saint Robert.

* * *

Le cahier en question porte à la fin une ancienne cote : « Layette 39, 1^{re} Liasse... 10, Cote J ». Elle est suivie d'une liste des abbés de la Chaise-Dieu, non exempte de fautes, qui se termine par le nom du cardinal de Tournon (1518-1562).

1. Pour les sources historiques, voir J. VAN DER STRAETEN, *art. cit.*, p. 47, n. 1. Pour l'itinéraire et la chronologie des déplacements d'Urbain II en France, voir R. SOMERVILLE, *The Councils of Urban II. I, Decreta Claromontensia* (Annuaire Historiae Conciliorum, Suppl. 1; Amsterdam 1972). Sur la mention (ou l'absence) de cette dédicace dans les calendriers de la Chaise-Dieu, voir la II^e partie de cette étude.

2. LIMOGES *Archives de la Haute-Vienne* B 35 (Sém. 77) et B 36 (Sém. 78), étudiés par J. BECQUET, *La liturgie de l'Ordre de Grandmont*, dans *Ephem. liturg.* 76 (1962), p. 146-161. Cependant, pour Grandmont nous avons la chance de pouvoir disposer d'une série de calendriers anciens aux archives, ancien fonds du Séminaire, mss 70, 72 et 73, du XIII^e s. ; mss 74 (XIII-XIV^e s.) et 75 (XV^e s.) ; enfin, un diurnal noté, du XIII^e s. (LE MANS *Bibl. Mun.* 352), analysé dans *Études grégoriennes* 1 (1954), p. 179-180.

3. Le missel de 1527 et le bréviaire de 1553 sont considérés ici comme des témoins des manuscrits liturgiques, soigneusement révisés en vue de l'édition, mais disparus. Par ailleurs, les admirables tapisseries du XVI^e s., pendues dans le chœur, qui portent les armes de Jacques de Saint-Nectaire, sont inspirées de deux ouvrages qui se trouvaient sûrement sur les rayons de la bibliothèque de la Chaise-Dieu : la *Biblia pauperum* et le *Speculum humanae Salvationis* ; cfr É. MALE, *Les originaux des tapisseries de la Chaise-Dieu*, dans *Congrès archéologique* (Le Puy 1904), p. 402-405 ; G. SCHMIDT, *Die Armenbibeln des 14. Jahrhunderts* (Gratz-Cologne 1959).

I. LES LIVRES DE LA MESSE

Pour l'étude des prières et des cérémonies de la Messe à la Chaise-Dieu, nous ne disposons que de deux témoins : un missel manuscrit à l'usage des abbés, et le Missel imprimé à Lyon en 1527 qui est le témoin d'un missel manuscrit soigneusement mis à jour pour l'édition. Évidemment, le monastère devait en posséder bien d'autres avant le sac de 1562, non seulement pour le service du maître-autel et des autels latéraux de l'église abbatiale, mais encore pour les chapelles de l'infirmerie ¹ et de l'hôtellerie ² ou pour les églises des monastères de la Congrégation : ainsi, en avril 1527, Jean Chaumont, sacristain de la Chaise-Dieu, s'engage à pourvoir d'un missel la chapelle dédiée à saint Benoît, qui avait été édiflée par Austorge, abbé de Saint-Théotard de Montauban et ancien prieur-mage de la Chaise-Dieu ³.

Dans les petits prieurés d'Auvergne, il pouvait se faire que les moines emploient un missel du diocèse de Clermont, dont l'ordonnance, ainsi que nous le verrons dans la seconde partie de cette étude, différait à peine de celle de l'abbaye chef d'Ordre, fondée par un ancien chanoine du diocèse de Clermont... C'est ainsi que Pierre Jouvenroux, infirmier de la Chaise-Dieu et en même temps de Savigneux et de Ségur, établit une fondation de messes votives à célébrer *per turnum* : cette fondation est consignée par écrit dans un missel de Clermont-Saint-Flour qui vient probablement de l'un de ces deux prieurés ⁴.

Le procès-verbal de visite du prieuré de Saint-Dier d'Auvergne, le 13 juin 1638, signale « un missel du Concile de Trente [donc du rit romain] in-folio et un graduel à l'usage de Clermont » ⁵. Inversement, Durand Saincquayre, prêtre de Maringues au diocèse de Clermont, se plaint, le 13 mai 1492, que les « bréviaires anciens et notes à chanter de la dicte église sont monyaux [*i.e.* monastiques] et non point à l'usage de Clermont » ⁶. La diffé-

1. Jean Chaumont, sacristain de la Chaise-Dieu, s'engage à pourvoir d'ornements et d'un missel la chapelle de l'infirmerie du monastère Saint-Théotard de Montauban, édiflée par l'abbé Austorge, ancien prieur-mage de la Chaise-Dieu, en 1527 ; cfr JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 107.

2. Voir les comptes de l'hôtellerie, *ibid.*, p. 14 et passim.

3. *Ibid.*, p. 17.

4. PARIS B.N. nouv. acq. lat. 2356 (2^e moitié du xv^e s.), fol. 1. Le texte de cette fondation est donné par V. LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels*, t. III, p. 126. Les messes votives en question, presque toutes *pro defunctis*, sont transcrites fol. 1-9. Sur Pierre Jouvenroux, voir JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 228 ; sur le prieuré de Ségur, voir *ibid.*, p. 195. Sur les archives de Savigneux, voir L. COTTINEAU, *op. cit.*, t. II, c. 2965.

5. JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 72.

6. *Ibid.*, p. 49.

rence de longueur entre office monastique et office séculier devait sans doute peser à ce prêtre desservant...

En 1702, c'est la Chaise-Dieu qui a fourni au curé desservant l'église du prieuré de Saint-Denis-Combarnazat, un graduel et un antiphonaire ¹, probablement en plain chant néo-gallican, tout comme ces « deux livres en plain chant » achetés au prix de sept livres en 1733 pour le prieuré de Prunières au diocèse de Mende ². De même, en 1736, c'est un missel et un graduel qui sont fournis au prieuré de Vazeilles, au diocèse du Puy ³.

Si les livres liturgiques de base pour célébrer messes et offices, soit manuscrits soit imprimés, sont absolument nécessaires dans les petits prieurés de deux ou trois moines ⁴, ils devaient nécessairement se trouver en plus grand nombre là où l'effectif était plus important, par exemple à Parthenay-le-Vieux au diocèse de Poitiers ⁵, où on compte neuf « cloîtres » (*claustrarii*) en 1465; à Saint-Baudile, hors les murs de Nîmes, on en compte douze en 1487; à Savigneux au diocèse de Lyon ⁶, qui fut attaqué par le baron des Adrets la même année que la Chaise-Dieu, on en comptera onze de 1116 à 1565 (on a constaté plus haut qu'on y utilisait un missel de Clermont, faute sans doute de missel monastique). A Cornillon au diocèse de Grenoble, un effectif de vingt-deux religieux a été atteint ⁷: or, de ce monastère il ne nous reste qu'un seul manuscrit liturgique du XIV^e siècle (ci-après, nos 3 et 8 de notre catalogue). Enfin, à Faverney, le nombre des moines fut ramené à quinze en 1335, par voie d'autorité ⁸: c'est de cette époque que date l'unique manuscrit liturgique qui donne de nombreux éléments de l'office suivant les usages de la Chaise-Dieu (ci-après, n° 9 de notre inventaire).

1. *Ibid.*, p. 69.

2. *Ibid.*, p. 102.

3. *Ibid.*, p. 137. En 1743, on y constate « l'absence d'antiphonaire » (*ibid.*) ; cette lacune aura pu être comblée l'année suivante grâce à l'impression à Clermont de l'*Antiphonarium Claromontense*, dont deux exemplaires pouvaient encore être acquis lors de la vente du 21 octobre 1975 à la Salle des Ventes de Clermont.

4. *Ibid.*, p. 87, 104, 105, 140 etc. Deux est un minimum, car il faut au moins trois voix pour voter au chapitre : *Tres faciunt capitulum*. De Saint-Marcellin de Chanteuges, où subsistaient trois cloîtres (*ibid.*, p. 154), il subsiste peut-être un sacramentaire-missel très complexe dans le ms. VATICAN Barb. 564, analysé dans le *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne* 77 (1957), p. 82-92.

5. *Ibid.*, p. 114-115.

6. *Ibid.*, p. 96 (voir plus haut, p. 71, n. 4).

7. *Ibid.*, p. 82-83 ; P.R. GAUSSIN, *op. cit.*, p. 109-110.

8. *Ibid.*, p. 189.

I. VILLE-SOUS-ANJOU (Isère), *Château de Terrebasse*, manuscrit sans n°.

Manuscrit de 206 folios (250 x 185 mm) suivant la pagination ancienne (il manque au début cinq feuillets). Écriture du xv^e siècle ; quelques initiales avec bordures marginales, d'exécution assez médiocre. Notation carrée sur quatre lignes rouges (fol. cviii ss). Au bas du fol. xii, dans un encadrement de feuillages, armoiries « d'azur à la fasce d'or, chargé de trois têtes de lion arrachées de gueule » (il s'agit selon G. PAUL, *art. cit.*, de la famille auvergnate des de Colonges, qui a fourni au chapitre Saint-Julien de Brioude neuf chanoines comtes, dont trois prévôts et deux doyens, de 1523 à 1707).

Au xviii^e siècle, le manuscrit appartenait à Claude Antoine Louis, marquis de Champagné (*ex-libris* sur le feuillet de garde) ; il est ensuite passé dans la collection du Président Baudrier, auteur de la *Bibliographie lyonnaise*. Par voie d'héritage, le manuscrit est actuellement en possession de Monsieur et Madame Louis de Varax.

Microfilm à l'abbaye de Solesmes.

Fol. i-xiv : Calendrier complet. — Fol. xii : Temporal : *Dominica I de Adventu*. — Les saints dont la fête est célébrée du 26 au 28 décembre sont reportés au Sanctoral. — En Carême, les dimanches seulement, sans les fêtes. — Après le Jeudi-Saint, le dimanche de Pâques (fol. xlvi). — Fol. lxviii : Ascension, Pentecôte, *Corpus Christi*. — Fol. lxii : Dimanches après la Pentecôte : la série des versets alléluïatiques est identique à celle de Clermont (voir II^e partie de cette étude). — Fol. ci : *Missa sequitur quinque plagarum*.

Fol. cviii : Intonations du *Gloria in excelsis* notées ; Préfaces notées ; *Pater noster* noté. — Fol. cxviii : *Canon Missae* : parmi les prières privées et apologies, on relève les suivantes (l'astérisque désigne les pièces qui ont subsisté dans le Missel de 1527) : *Oratio sci Ambrosii* : *Domine**... - *Anima Christi sanctifica me*... - *Domine Jesu Christe, Verbum Patris, Filius Virginis*... *Ave*... *Ave*... — Prières avant et après la communion du prêtre : *Domine Jesu Christe qui es vera pax et vera concordia, fac nos**... - *Domine Jesu Christe, fili Dei vivi qui ex voluntate Patris**... - *Corpus Domini Jesu Christi et sanctus ejus Sanguis*... - *Corpus D.N.J.C. quod ego indignus sumpsi*... — Prières finales et prières de rechange pour la communion : *Placeat tibi sancta Trinitas**... - *Agimus tibi Deo Patri omnipotenti gratias pro*... - *Dominator Domine Deus omnipotens qui es Trinitas*... - *Domine J.C. non sum dignus ut intres*... - *Libera nos ab omni malo D.J.C. qui corpus*... - *Deus qui de indignis dignos facis, de peccatoribus*... - *Domine sancte Pater omnipotens eterne Deus da mihi Corpus**... - *Domine Jesu Christe qui hanc sanctissimam*...

Fol. cxxiv : Sanctoral à partir du 26 décembre. — Fol. cxxxvi : *Sancti Rotberti abbatis* (initiale). — Fol. clviii : *In translatione sancti Rotberti* (19 octobre). — Communs des saints.

Fol. cxciv : Tropes et proses (les références aux imprimés seront

données dans les tableaux de la II^e partie de cette étude). Tropes : Fol. cxciv^v : *Pater summe qui omnium bonorum...* — Fol. cxcii : *Cunctipotens genitor... Orbis factor...* — Fol. cxcii^v : *Pater cuncta qui gubernas... Rex virginum amator Deus... Pater pie lux Mariae...* Proses : Fol. cxciii : *Celebranda satis nobis est...* — Fol. cxciii^v : *Laetabundus exultet... Epiphaniam Domino...* — Fol. cxciv : *Fulgens praeclara...* — Fol. cxciv^v : *Victimae paschali...* — Fol. cxcv : *In coelesti curia* (pour S. Robert)... *Rex omnipotens die [h]odierna...* — Fol. cxcv^v : *Sancti Spiritus adsit...* — Fol. cxcvi : *O alma Trinitas deitas...* — Fol. cxcvi^v : *Lauda Syon Salvatorem...* — Fol. cxcvii : *Aurea virga prime matris...* — Fol. cxcvii^v : *Mirabilis Deus in sanctis...* — Fol. cxcviii : *Mariae praeconio... cum gaudio... Coeli solem imitantes...* — Fol. cxcviii^v : *Stans a longe, alleluia, qui...*

Bibliographie : S. DE FONT-RÉAULX, *Le missel d'un abbé de la Chaise-Dieu*, dans *Revue de l'Auvergne* 44 (1930), p. 27-28. — G. PAUL, *Note sur un missel auvergnat*, dans *Revue de l'Auvergne* 45 (1931), p. 45-46.

2. PARIS *Bibl. Nat.* Réserve des imprimés, B 28975.

Missel imprimé de la Chaise-Dieu (1527). 412 folios papier (248 x 170 mm). Reliure de cuir vert mousse aux armoiries des Bourbons. Sur le plat à l'intérieur, étiquette avec figure du sceau et l'inscription « Bibliothèque liturgique de S.A.R. Charles de Bourbon, comte de Villafrancia n° 263 ». Tranches dorées. Autre exemplaire de ce missel à la Mazarine, 1167 A³ (communication de M. R. Amiet).

Titre : *Incliti Cenobii Casae Dei in | Arvernia Claromontensis diocesis Apostolico Sedi absque | medio subjecti Ordinis divi benedicti. Missale numquam antea impressum hic suum sumit exordium.* Sur les armoiries sous le titre, voir A. ALÈS, *op. cit.*, p. 498.

Date : au fol. 396^v, longue note en caractères plus fins, indiquant la décision des moines de la Chaise-Dieu après une longue délibération (*matura et uniformi deliberatione*) d'éditer le missel propre à leur Ordre (*usualis Missalis*), aux frais du monastère (*expensis ejusdem conventus*)¹. Si l'œuvre est réussie, qu'on rende

1. Il ne semble pas que le montant des dépenses pour l'impression du missel ait été conservé parmi les pièces d'archives de la Chaise-Dieu. A titre de comparaison, il faudrait évoquer ici le cas du missel de Cluny de 1493, qui, suivant une déduction d'A. BERNARD (*Livres imprimés à Cluny en 1493*, dans *Mémoires de la Soc. impér. des Antiquaires de France* 31 [1869], p. 37-50), aurait été tiré à 3.000 exemplaires, chiffre que L. DELISLE (*Bull. hist. et philol.* 11 [1896], p. 859) trouve un peu exagéré. Il faut cependant tenir compte d'une remarque qui figure dans le missel clunisien de 1523, au fol. 24 du Commun des Saints, soulignant le fait que d'autres moines, n'appartenant pas à la Congrégation de Cluny, pouvaient se servir du missel clunisien. Je remercie M. R. Étaix de m'avoir communiqué les références données ci-dessus.

gloire à Dieu ; si il y a quelque erreur, qu'on le pardonne à une première édition ¹. A la fin, avant les tables : *In famatissimo Lugdunensi emporio. Industria honesti viri Dionysii de Harsy... hierarchisante meritissimo antistite nostro domino Francisco de Turnone Bituricensi archipontifice, anno 1527, 23 Febr.*

Au verso du dernier feuillet, dans un cartouche, deux noirs tiennent le blason D D H (cordon enlacé dans les lettres). En dessous, banderole DENYS DE HARSY ².

Analyse :

Au début du missel, sans foliotation, le Calendrier (voir édition et analyse dans la II^e partie de cette étude).

Fol. 1 : Temporal, à partir de l'Avent, avec lectures fériales. Aux jeudis de Carême, les lectures de l'évangile sont empruntées à la série johannique.

Fol. LXXIII : Dimanche des Rameaux : messe matutinale avec l'évangile de *Matth.* 25, et messe majeure avec l'évangile de la Passion suivant Matthieu (aux messes privées, libre choix de l'évangile suivant la dévotion de chacun). Lettres du récitatif de la Passion : *c* (récit) ; + (paroles du Christ) ; *a* (disciples, foule etc.) ³.

Fol. LXXXVIJ : Jeudi-Saint : ajouter la *Benedictio ignis* (fol. CCCLXXXIX), mais sans *Benedictio panis et vini*.

Fol. LXXXVIIJ^v : Vendredi-Saint : antiennes pour l'adoration de la Croix (sans notation) : *Crucem tuam...*, *Dum fabricator...*, *O admirabile pretium cujus pondere...*, *O crux splendidior...*, *O crux viride lignum...*, *O crux benedicta...*, *Crucem sanctam subiit...*, *O crux alma fulgens...*, *O crux fidelis inter omnes...*

Fol. xcvi : Samedi-Saint : *Exultet jam angelica turba coelorum...* noté ⁴. — Fol. cv : Leçons de la Vigile pascale : I, *In principio creavit...*

1. La même formule figure dans le missel d'Aix-en-Provence imprimé la même année avec les mêmes caractères par le même Denys de Harsy, suivant un format légèrement plus large en raison des bandeaux ornementaux.

2. Même marque dans le bréviaire d'Apt imprimé en 1532 par le même maître-imprimeur. Ni ce bréviaire ni le missel de la Chaise-Dieu ne figurent dans le fasc. I du *Supplément provisoire à la Bibliographie lyonnaise du Président Baudrier* (Paris 1967), consacré à Denys de Harsy. Avant le missel de la Chaise-Dieu, les presses de ce maître-imprimeur lyonnais avaient tiré les livres liturgiques suivants : le diurnal d'Aix (s.d.), le missel de Mende (s.d.), le bréviaire de Vienne (1523), l'office de la Vierge selon l'usage de Maguelonne (1523), le missel de Saint-Étienne de Toulouse (1524), les bréviaires de Lyon, Marseille et Valence (1526), enfin, le missel d'Aix (cette même année 1527).

3. Le groupe de lettres de la Passion *c + a* (issu du groupe germanique *c t a*, très répandu) se rencontre, dès le IX^e siècle, dans les évangiles de Landévennec (*NEW YORK Publ. Libr.* 115) et, au X^e, dans le sacramentaire-lectionnaire de Saint-Bertin (*SAINT-OMER Bibl. Mun.* 252). Aux XIII^e et XIV^e siècles, ce groupe de lettres se rencontre encore dans des manuscrits clunisiens (*PARIS B.N.* lat. 874 [cfr V. LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels*, t. II, p. 350] ; *PARIS B.N.* lat. 1333 [cfr *ibid.*, p. 99]) ; et dans un ms. de Saint-Antoine de Paris : *PARIS Bibl. Arsenal* 613.

4. La même mélodie d'Exultet se retrouve dans le missel de Saint-Flour (usage de Clermont ; *CLERMONT-FERRAND Bibl. Mun. et Univ.* ms. 73) et

(Gen. I) ; II, *Factum est in vigilia...* (Exod. XIII) ; III, *Apprehendet...* (Es. III) ; IV, *Haec est hereditas...* (Es. LIV). — Fol. CIII (rubrique) : *Cantor cum socio cappa indutus ante pulpitrum chori letaniam sequentem decantant : Kyrie eleison (noté), ...sce Benedicte, sce Roberte... sca Fides...*

Durant l'octave de Pâques, prose propre pour les cinq premiers jours et pour le dimanche in albis. — Fol. CXIII^v : *Nota quod feria II post octavam Paschae celebratur Festum animarum* (puis, règles de concurrence avec les fêtes reportées après l'octave de Pâques : voir le Calendrier édité dans la II^e partie de cette étude, au 14 janvier).

Fol. CXXV : Ascension. — Fol. CXXVI^v : Pentecôte. Prose : *Sancti Spiritus adsit.* — Fol. CXXVIII : Lundi de Pentecôte. Prose : *Veni sancte Spiritus.* — Fol. CXXXIII^v : *Sabbato Quattuor Temporum Pentecostes : Missa matutinalis* (avec alleluia), *Missa de jejuniis* (avec six lectures suivies d'un graduel). — Fol. CXXXIX : *In festo Corporis Christi.*

Fol. CLXXIX : Kyriale tropé : *In festis principalibus reliquiarum et duplis : Pater summe qui omnium bonorum.* In festis duplicibus : *Clemens rector.* In festis in capis : *Cunctipotens genitor Deus.* (fol. CLXXIX^v) In festis in albis : *Orbis factor.* De sco Spiritu : *Pater cuncta qui gubernas.* In festis de beata Maria : *Kyrie virginitatis amator.* In festis virginum et beatae Mariae : *Pater pie lux Mariae.* De beata Maria : *Rex virginum amator.* Fer. II Paschae, Fer. III Pentec., In festo sci Johannis Evg. : *Kyrie Deus sempiternus.* De sco Spiritu : *Kyrie fons bonitatis.* (fol. CLXXX) De Corpore Christi : *Kyrie Pater eterne fontana Deitas.*

Fol. CLXXXI : *Prosaes communes* : de apostolis *Coeli solem* (= Missel ms., fol. 193) ; de evangelistis *Jocundare plebs fidelis* ; *Mirabilis Deus* (= Missel ms., fol. 197^v) ; *Verbum Patris humanatum* ; de confessoribus *Stans a longe* (= Missel ms., fol. 198^v) ; de virginibus *Rex ingressus in virgultum.*

Fol. CLXXXII : *Toni communes.* Au verso, intonation notée des *Gloria in excelsis*, puis texte non noté du *Gloria* de la Vierge, avec tropes (... *Mariam sanctificans...*). — Fol. CLXXXIII : Intonation notée du *Credo* festif et du *Credo* simple. — Fol. CLXXXIII^v (rubrique) : *Quando Dominus Abbas solemniter celebrat ante fractionem panis diaconus versa facie ad populum dicit alta voce : Humiliate vos ad benedictionem* (noté)¹ ; *Ite missa est, Benedicamus Domino, Requiescant in pace.*

Fol. CLXXXIV : Préfaces notées. — Fol. CXCIII : *Canon Missae* (*Pater noster* noté).

Fol. CCXIV : Commun des saints. — Fol. CCXIV : Messes votives. Entre autres : fol. CCXX, *Missa Compassionis sive lamentationis beatae*

peut-être aussi, quoique l'identification d'une mélodie syllabique notée en neumes soit parfois sujette à caution, dans le missel VATICAN Barb. 564 (voir ci-dessus, p. 72, n. 4). Sur les mélodies de l'Exultet en usage en Aquitaine et en Auvergne, voir G. BENOIT-CASTELLI, *Le 'Praeconium paschale'*, dans *Ephem. liturg.* 67 (1953), p. 309-334.

1. A Cluny, le diacre faisait la même monition, mais suivant une mélodie fort différente : « *Annuntiatio levitae ad populum post Per omnia secula seculorum antequam Agnus Dei dicatur. Hoc fit quotiens Abbas Cluniacensis vel episcopus Missam canit in die sollempni : Humiliate vos ad benedictionem. Chorus respondet : Deo gratias* ». Cette rubrique et cette monition notée figurent dans un ms. de Saint-Martin-des-Champs (PARIS B.N. lat. 17716, du XII^e s., fol. 16), analysé par A. WILMART, dans *Rev. bénéd.* 55 (1939), p. 59-61.

· *Mariae Virginis*, prose *Mestae parentis Christi* ; fol. ccxxiv, *De transfixione Mariae*, prose *Stabal Mater regis nostri* ; fol. ccxxii^v, *Missa pro mortalitate* ¹ ; fol. ccxxiii, *Missa de sco. Sepulchro* ; fol. ccxxix^v, *Pro terra sancta*. — Fol. ccxxxviii : Oraisons communes. — Fol. ccxlvi : Messes communes (c'est-à-dire les messes votives attribuées à Alcuin : *De Trinitate* etc.). — Fol. cclvi : *Missa communis beati Roberti*.

Fol. cclix : Propre des saints à partir du 26 décembre. — Fol. cclxxi^v : *Sci. Adelelmi abbatis*. — Fol. cclxxvii : *In inventione capitis beati Juliani* (voir dans la II^e partie de cette étude, édition de l'office et de la messe propres de S. Julien). — Fol. ccxc^v : S. Maïeul (*Protexistime*). — Fol. cccxxxi : *Sci. Juliani* (All. *Juliane martyr sanctissime* ; prose *In hac die triumphavit*). — Fol. cccxlvi : Ste Foy (All. *Pulchra facie* ; prose *Virgines castae*). — Fol. cclli : *In octavis sci. Roberti ut in die praeter Kyrie quod est Orbis factor et prosa quae sequitur Exultemus collaudantes Christi mirabilia*.

Fol. ccclxxii : Messes des défunts ² : Intr. *Requiem* ; R. *Requiem* ; V. *In memoria* (pour les vigiles des fêtes, y compris la vigile pascale...) ; V. *Animae eorum in bonis* ; Tr. *Dicit Dominus : Ego sum resurrectio* (pro Papa, praelatis etc.) ; Tr. *Sicut cervus* (pro saecularibus non ecclesiasticis) ; Tr. *De profundis*. Alius Tractus pro communi sicut Festo animarum *Absolve...*, *Offerenda Domine Jesu Christe...*, V. *Hostias...*, V. *Redemptor animarum...*, Co. *Lux eterna...*

Fol. ccclxxxiv : Messes de la Conception et de la Présentation de la Vierge.

Fol. ccclxxxix : *Benedictiones ad diversa : benedictio panis, benedictio lectoris in refectorio, benedictio ignis*.

Fol. ccclxxxix^v : *Ordinatio missarum matutinalium*. — Fol. ccclxxxiii^v : *Ordinatio missarum communium* (rubriques relatives à la messe matutinale et à la messe conventuelle). — Fol. ccclxxxiiii^v : Prières du prêtre avant la messe et « apologies » durant la messe.

Bibliographie : A. ALÈS, *Description des livres de liturgie imprimés*

1. Il est important de souligner que notre missel n'attribue pas cette messe au pape Clément VI, issu de la Chaise-Dieu, alors que le missel d'Aix, imprimé la même année par le même imprimeur, lui en attribue la paternité. Par ailleurs, parmi les nombreux missels français et même italiens qui font état d'une attribution fort vraisemblable (du fait que la peste noire a causé une grande mortalité sous le pontificat de Clément VI, de 1348 à 1350 ; cfr JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 68), je ne retiendrai ici que le témoignage des missels du Puy (LE PUY *Bibl. Mun.* ms. 4, du xv^e s. ; cfr V. LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels*, t. III, p. 93) et surtout de Clermont : *Sequitur missa pro evitanda morte quam Dominus Clemens papa sextus fecit et constituit... Et hec est approbata in Advivione et in locis circumvicinis* (PARIS B.N. lat. 1104, fol. 119^v ; cfr V. LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels*, t. III, p. 88). N'y aurait-il pas un souvenir des ravages de cette cruelle épidémie dans la fameuse fresque de la danse macabre dessinée sur le mur d'enceinte du chœur de la Chaise-Dieu ? Cfr H. ROSENFELD, *Der mittelalterliche Totentanz. Entstehung, Entwicklung und Bedeutung* (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, 3) (Cologne 1975).

2. Sur les chants de la messe des morts, cfr C. GAY, *Formulaires anciens pour la messe des défunts*, dans *Études grégoriennes* 2 (1957), p. 83-129. Voir en particulier p. 95 pour le trait aquitain *Dicit Dominus*, que nous retrouverons plus loin dans le ms. de Faverney (VESOUL 14), fol. 65.

més aux XV^e et XVI^e siècles faisant partie de la bibliothèque de S.A.R. Charles Louis de Bourbon Parme, Paris 1878, p. 437-438. — (Catalogue de vente) *Livres de liturgie imprimés aux XV^e et XVI^e siècles... de la bibliothèque de S.A.R. le Duc Robert de Bourbon Parme*, Paris-Milan 1932, p. 132, n° 286. — Y. DE LA PERRIÈRE, *Supplément provisoire à la Bibliothèque lyonnaise du Président Baudrier*, fasc. I, Paris B.N. 1967, p. 1 ss (sur l'imprimeur du Missel).

3. PARIS *Bibl. Nat.* ms. lat. 5247 (Colb. 1150, Regius 3883 4.4).

Martyrologe, Règle de S. Benoît, Nécrologe à l'usage de l'office de Prime du chapitre pour Saint-Robert de Cornillon, au diocèse de Grenoble (voir plus loin l'analyse des manuscrits de l'Office divin, n° 8).

A la fin, Prosaire marial¹, dont l'origine est évidemment le monastère de Cornillon (*An. Hymn.* 40, p. 108-110), mais qui dépend d'un modèle casadéen, au point qu'il est souvent attribué au monastère chef d'Ordre (*An. Hymn.* 39, p. 63, 72 ; 44, p. 7 ; 47, p. 136 ; 54, p. 299 ; etc).

Relevé des pièces notées contenues dans ce manuscrit :

Fol. 132 : addition de seconde main, différente de la suivante : *Alleluia V. Spiritus sanctus in te descendet...* (dans les graduels aquitains).

Fol. 132^v : INCIPIT LIBER PROSARUM BE. MARIAE. — Treize proses notées à raison de neuf portées rouge de 10 (11) mm. par page tracées au-dessus des initiales : *Missus Gabriel de coelis...* — Fol. 133^v : *Salve virga mistica...* — Fol. 135 : *Majestatis trinae cella ...* terminée par un *Amen* à deux voix, en notation mesurée (reproduit par G. REANEY, *op. cit. infra*, p. 411). — Fol. 136^v : *Salve Regina gloriae Mariae...*, terminée par un *Amen* à deux voix (REANEY, *op. cit.*, p. 411). — Fol. 137^v (en marge, goutte de cire jaune) : *Imploremus virginem...* — Fol. 138^v : *Alma Redemptoris mater quem de coelis misit...* — Fol. 139^v : *Ave novi luminis stella...* — Fol. 140^v : *Hilarescat mens devota et patescat...* — Fol.

1. Les séries de proses mariales sans attribution à une fête déterminée sont assez fréquentes à partir du XII^e s. et ensuite au XIII^e, notamment chez les dominicains, qui en ont d'ailleurs créé de nouvelles. Entre autres, on retiendra le cas de quelques manuscrits français tels que PARIS B.N. lat. 1106 (missel noté de Saint-Laurent de Longoret ; LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels*, t. II, p. 266), PARIS B.N. lat. 10511 (graduel du XII^e s. ; *Le Graduel romain*. II, *Les sources* [Solesmes 1957], p. 104). Enfin, relevons le cas du supplément du graduel de Nevers (PARIS B.N. nouv. acq. lat. 1235, du XII^e s., supplémenté au XIV^e) : *Ordo iste prosarum que secuntur continentur in uno psalterio ex utraque parte chori et sunt de beata Virgine* (fol. 7^v) ; suit une liste de 17 proses mariales, parmi lesquelles se sont glissées une prose à S. Martin et une autre à S. Guillaume de Bourges. Comme exemple de martyrologe-règle pour Prime supplémenté par des proses, on pourrait citer ÉVREUX *Bibl. Mun.* ms. 17, provenant de l'abbaye de Lyre.

141^v : *Ave stella matutina liliun...*, terminée par un *Amen* à deux voix (REANEY, *op. cit.*, p. 411). — Fol. 143 : *Fragrans custos unguentorum...*, terminée par un *Amen* à deux voix (REANEY, *op. cit.*, p. 411 ; transcrite par ANGLÈS, *op. cit. infra*, III 117). — Fol. 144 : *Rosa veri paradisus...* (en marge, très effacée, la mention de seconde main : *In die Visitationis beate Mariae*). — Entre fol. 144 et fol. 145, lacune de deux folios (onglet). — En haut de fol. 145, fin d'une séquence : *dio. Summo praeclara solio fac nos frui cum filio letancium convivio fruentes desiderio. Amen.* — Fol. 145 : *Jesse virgam humidavit...* — Fol. 146^v : *Ave virgo singularis coeli luminaria...*, terminée par un *Amen* à deux voix (REANEY, *op. cit.*, p. 412).

Fol. 147^v et ss : Pièces diverses. Fol. 147^v : *Pater summe qui omnium* (Kyrie tropé¹). — Fol. 148^v : *Alleluia V. Ne laboris que nunquam laberis...* — Fol. 149 : *Alleluia V. Deprecamur que nunquam...* — Fol. 149^v : *Alleluia V. Da mediatrix gentium...* ; *Alleluia V. O Maria puteus gratiae...* — Fol. 150 : *Alleluia V. Virgo radix morum, via...* — Fol. 150^v : *Alleluia V. Ante thronum Trinitatis...* ; *Alleluia V. Ave Mater pietatis et totius...* — Fol. 151 : *Alleluia V. Ave laus fidelium...* — Fol. 151^v : *Salve rosa puritatis liliun que...* — Fol. 152 : *Quando elevatur Corpus Christi : Ave caro Christi cara in crucis ara...* — Fol. 152^v : *Ant. Regina coeli laetare...*

Bibliographie (pour la partie Prosaire) : H.M. BANNISTER, dans *Analecta hymnica Medii Aevi*, vol. 40 (1902), p. 108-110. — Cl. BLUME, *ibid.*, vol. 39 (1902), p. 63, 72 ; vol. 44 (1907), p. 7. — Cl. BLUME et H.M. BANNISTER, *ibid.*, vol. 47 (1905), p. 136 ; vol. 54 (1915), p. 299 etc. — H. ANGLÈS, *El Codex musical de Las Huelgas*, vol. I (Barcelone 1931), p. 178, 204 ; vol. III, p. 117. — G. REANEY, *Manuscripts of Polyphonic Music. 11th - Early 14th Century* (Munich-Duisburg 1966), p. 410-412. — *R.I.S.M.*, vol. B IV 1.

II. LES LIVRES DE L'OFFICE DIVIN

Le plus beau témoin de l'écriture littéraire sortie du scriptorium de la Chaise-Dieu est un collectaire-rituel de la Bibliothèque Vaticane (ci-dessous, n° 4). C'est en même temps le plus ancien de nos livres liturgiques : car si la petite collection de sermons sur la Nativité (n° 6), composée dans le centre de la France, a dû servir au XI^e siècle dans une église d'Auvergne pour les offices du

1. Ce Kyrie tropé, assez peu répandu (*Anal. Hymn.*, t. 47, p. 135, n° 71 ; M. MELNICKI, *Das einstimmige Kyrie des Mittelalters* [s.l. 1954], p. 91, n° 26), vient en tête du Kyriale de la Chaise-Dieu, pour les plus grandes fêtes (voir le missel de 1527, fol. CLXXIX). Il est affecté à la fête de S. Robert par ce même missel (fol. CCLXXXIV). Sa présence ici même à Cornillon, en tant que pièce isolée entre les proses et les alleluia est un indice très significatif de l'origine casadéenne du modèle : à Saint-Robert de Cornillon, on voulait célébrer les grandes fêtes, et en particulier la fête patronale, exactement comme à l'abbaye-mère.

temps de Noël, il n'est pas sûr que ce soit à la Chaise-Dieu, bien que le manuscrit ait appartenu à la grande abbaye dès le XII^e siècle. Les autres livres, quoique récents, sauf le livret de l'office propre de S. Robert (n^o 7), encore du XII^e siècle, nous renseignent sur la constitution des offices liturgiques et aussi sur les offices surnuméraires qui, selon les usages monastiques du Moyen Age, avaient été ajoutés aux Heures nocturnes et diurnes : Petit Office de la Vierge, institué à la Chaise-Dieu par S. Robert lui-même ¹, Office des morts, pour satisfaire aux fondations des donateurs, Office de tous les saints, *Psalmi graduales* avant les nocturnes, *Psalmi pro familiaribus* après Laudes, *Psalmi prostrati* en Carême, etc.

Ces psalmodies et offices surnuméraires, qui alourdissaient singulièrement la vie chorale dans les grands monastères, avaient pénétré dans les livres liturgiques proprement dits, manuscrits (p. ex. n^o 4) ou imprimés, tel le bréviaire de 1553 (n^o 10) ; ils devaient naturellement prendre place dans des recueils d'un genre difficile à désigner, tel celui de Faverney (n^o 8), et ultérieurement dans les livres d'Heures (n^o 11).

4. ROME *Bibl. Vaticane* ms. lat, 12990.

Manuscrit de 147 folios (258 x 172 mm) sur parchemin ; les fol. 1-3 et 146-147 sont des feuillets de garde. Au fol. 4, en bas, tampon portant en médaillon les initiales P A, sous les bras d'une croix ; autour du médaillon, l'inscription BIBLIOTHECA COLLEGII SS. BLASII & CAROL. DE VRBE ². Sur la feuille de garde initiale, titre récent : *Sacramentale seculo XII vel XIII scriptum*. En réalité, il s'agit d'un collectaire-rituel, dont l'écriture, une minuscule régulière très bien formée, semble du XIII^e siècle.

Analyse :

Fol. 4-18^v : Psaumes graduels avant les nocturnes et commémoraisons (versets et oraisons, sans antiennes) : La Croix, la Vierge Marie, les Anges, S. Jean-Baptiste, les apôtres Pierre et Paul, les saints Agricola et Vital, S. Austremoine, S. Julien (le martyr), S. Martin, S. Nicolas, S. Benoît, Ste Foi. — Fol. 6^v : *Ad psalmos pro familiaribus post Laudes*. — Fol. 9^v : Litanies des saints : *Sce Austremonii, Sci. Agricola et*

1. Voir *Vita*, II, 3 (PL 171, c. 1525 B). Sur le petit office de la Vierge dans l'Ordre de S. Benoît, voir U. BERLIÈRE, *L'ascèse bénédictine, des origines au XII^e siècle* (Maredsous 1927), p. 49, et la II^e partie de cette étude.

2. Église SS. Biaggio e Carlo in Catinari, confiée par Grégoire XIII aux théatins en 1575 ; cfr M. ARMELLINI, *Le Chiese di Roma*, t. I (Rome 1920), p. 442-446. Je remercie Mgr V. Saxer, président de l'*Istituto Pontificale di Archeologia Cristiana*, du contrôle effectué sur le ms.

Vitalis (11), *Scē. Benigne, Sci. Savine et Cipriane, ... Scē. Juliane, Scē Ferreole, ... Scē. Theofrede, Scē. Prejecte, Scē. Private, Scē. Saturnine, Scē. Baudeli, ... Scē. Hyrenee, ... Scē. Victor, ... Scē. Eustachii, ... Scē. Martine, Scē. Juliane [Cenom.], Scē. Martialis, ... Scē. Illidi, ... Scē. Theodarde, Scē. Marcelline, Scē. [H]ugo, Scē. Necterii, Scē. Benedicte, Scē. Rotberte, Scē. Luniane, Scē. Treveri, Scē. Antoni [de deuxième main, en lettres microscopiques], Scē. Maure, Scē. Launomare, Scē. Philiberte, Scē. Columbane, Scē. Maioli, Scē. Egidi, Scē. Geralde, Scē. Leonardi, Scē. Rigomere, Scē. Guillelme, (fol. 11) ... *Sca. Fides, Sca. Radegundis, ... Sca. Juliana, Sca. Consorcia, Sca. Tullia...**

Fol. 18^v-37^v : Capitules. — Fol. 37^v-119 : Collectes des Heures. — Fol. 119-121 : *Ad psalmos prostratos in Quadragesima* (oraisons très courtes). — Fol. 121 : Bénédiction monastiques : *Pro fratribus egredientibus de coquina* (versets et oraison) ; *pro his qui egrediuntur* (versets et oraisons) ¹. — Fol. 121^v : *Pro redeuntibus de itinere*. — Fol. 122 : *Pro fratribus in viam dirigendis* ².

Fol. 122^v : Bénédiction rituelle de l'eau et des lieux réguliers ³. — Fol. 126 : Bénédiction des cierges (le 2 février), des cendres (fol. 127), des rameaux, du feu (les jeudi et vendredi-saints) (fol. 129^v). — Fol. 130^v : Bénédiction de l'agneau pascal : OR. *Deus totius esui carnis largitor, benedictionis...* ; bénédiction du raisin (le 6 août) ou des fèves. — Fol. 131^v : Bénédiction du vin nouveau.

Fol. 131^v : Rituel du catéchuménat, du baptême, de la confirmation. — Fol. 141^v : Oraison pour les pèlerins. — Fol. 142^v : *Ad clericum faciendum* ⁴. — Fol. 143 : *Ad monachum faciendum professio* ⁵ : *Ego jr. ill. promitto stabilitatem et conversionem morum meorum et obedientiam secundum regulam sancti Benedicti coram Deo et sanctis ejus in hoc monasterio Case Dei quod est constructum in honorem beatae Mariae semper Virginis et sanctorum Martyrum Agricolae et Vitalis, in presentia domini ill. abbatis. Post lectam professionem dicant novicii*

1. Ces prières, assignées par la Règle (chap. xxxv) à la fin de l'office des Laudes, ont leur place toute désignée dans les livres de l'office, tandis que la prière prononcée sur le lecteur du réfectoire après la messe (chap. xxxviii) devait se prendre dans le missel (cfr Missel imprimé, fol. ccclxxxix).

2. Cette prière pour les frères en voyage devait, en principe, se dire à la fin de toutes les Heures de l'office (Règle, chap. lxvii).

3. Il a déjà été observé plus haut (p. 65, n. 1) qu'ici, à la différence de Saint-Géraud d'Aurillac, on ne trouve pas de bénédiction spéciale pour le scriptorium.

4. L'abbé bénédictin avait pouvoir de conférer la tonsure à ses sujets destinés à la prêtrise.

5. La même formule de charte de profession et le même cérémonial figurent dans le Pontifical de Jean Barton, l'oncle (1457-1486) ou le neveu (1486-1502) : PARIS B.N. lat. 1225, fol. 53, analysé par V. LEROQUAIS, *Les pontificaux manuscrits*, t. II, p. 132, n° 131. L'auteur ne s'explique pas bien la présence d'une formule de profession pour un moine de la Chaise-Dieu dans un ms. limousin. Mais on peut faire à cet égard deux observations : tout d'abord, la profession monastique dans la Congrégation casadéenne pouvait se faire soit à l'abbaye-mère, soit encore dans celles de Port-Dieu, au diocèse de Limoges, et de Faverney, au diocèse de Besançon ; par ailleurs, Guillaume Durand, l'auteur du célèbre Pontifical ancêtre du Pontifical romain actuel, avait passé un accord avec la Chaise-Dieu pour l'érection de six prieurés dans son diocèse (JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 97).

hunc versum tercio et chorus respondet : *Suscipe me Domine. Gloria Patri* (versets et oraisons). — Fol. 145 : *Benedictio cucullae*. — Fol. 145^v : *Or. ad visitandum infirmum*. (Ensuite, lacune : les fol. 146-147 sont des feuillets de garde).

Bibliographie : P. SALMON, *Les manuscrits liturgiques latins de la Bibliothèque Vaticane*, vol. I (coll. Studi e Testi, 251 ; Vatican 1968), p. 91, n° 172.

5. PARIS *Bibl. Sainte-Geneviève* ms. 2693.

Manuscrit de 330 folios sur parchemin, de très petit format (93 x 67 mm). Quelques initiales d'« exécution médiocre » (Leroquais) ; entre autres, au fol. 13, le B de *Beatus vir* (Ps. 1) est du style « livre d'Heures » ; au fol. 153, trois chantres au lutrin, deux en chape et un en aube ; sur le lutrin, un livre noté ouvert.

Le manuscrit, exécuté à la Chaise-Dieu dans la seconde moitié du xv^e siècle, est passé ensuite en possession de moniales dominicaines, qui y ont ajouté l'office des morts selon l'usage dominicain (les prières sont rédigées au féminin), avec notation musicale. On y trouve les *ex-libris* d'Ant. Houdin ; de Jean Delaferrière, prêtre de Paris, 1678 ; enfin, celui de Sainte-Geneviève, 1753.

Analyse :

Fol. 1-12 : Calendrier de la Chaise-Dieu (édité et analysé plus loin, dans la II^e partie de cette étude).

Fol. 13-226 : Psautier, avec divisions selon le rit bénédictin marquées par des initiales. — Fol. 226-247 : Cantiques bibliques de Laudes.

Fol. 248-330 (autre main) : Office pour les défunts, noté, suivant l'usage dominicain. Après le dernier répons, on trouve le R. *Subvenite* (pour la levée du corps) ; puis, le R. *Antequam nascerer*, V. *Commissa mea*¹ ; enfin, l'antienne d'enterrement *Clementissime*, suivie du verset *Domine miserere super peccatricem* et des oraisons.

Bibliographie : V. LEROQUAIS, *Les Psautiers manuscrits latins des bibliothèques publiques de France*, t. II (Mâcon 1940-1941), p. 161, n° 384. — J. VAN DER STRAETEN, dans *Anal. bolland.* 82 (1964), p. 52, n° 4.

6. PARIS *Bibl. Nat.* ms. lat. 15683.

Manuscrit de 80 feuillets sur parchemin (205 x 285 mm). Reliure de peau verte sur plats de carton ; ancienne cote « 676 » au milieu de la première page ; au fol. 7, dans la marge inférieure,

1. Fait singulier, ce répons *pro defunctis*, tiré du Livre de Job (cfr HESBERT, *C.A.O.*, t. IV, n° 6107), ne fait partie ni de la liturgie dominicaine ni de celle de la Chaise-Dieu.

sur petite étiquette blanche, la cote « 343 ». Écriture du IX^e siècle ; initiales en grandes capitales de couleur noire, parfois sur fond jaune ; titres en semi-onciale sur fond jaune (fol. 1 et 76^v).

Au fol. 4, dans la marge supérieure, *incipit* en écriture notariale (XIV^e siècle) : *Notum facimus universis*. Il s'agit probablement, entre autres *incipit* possibles indiqués par Vattasso, de la charte de Philippe le Bel prescrivant le prélèvement d'une dîme sur les monastères cisterciens au cours des années 1294 et 1295 (cfr *PL* 185, c. 1838).

Quelques *incipit* de pièces liturgiques notées :

Fol. 33 (dans la marge supérieure, texte et notation tronqués en partie par le relieur) : *Ego clamavi quoniam exaudisti me Deus : inclina aurem tuam...* (notation neumatique proto-aquitaine) ; HESBERT, *A.M.S.*, n° 175.

Fol. 41 (dans la marge supérieure, notation en partie coupée par le relieur) : *Formavit igitur dominus hominem de limo terrae et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitae* (notation neumatique proto-aquitaine, de la même main que celle du fol. 33) ; HESBERT, *C.A.O.*, n° 6739.

Fol. 57 (à l'extrémité supérieure du feuillet, d'une main différente des additions des fol. 33 et 41) : *Dilexisti justitiam... Deus tuus* (sans notation). Il semble qu'on se trouve ici devant l'antienne de communion *Dilexisti* (major) ; HESBERT, *A.M.S.*, cfr n° 140.

Fol. 80^r : Fragment de pancarte de la Chaise-Dieu, écrite au recto seulement dans le sens de la hauteur.

Analyse :

Fol. 1-76 : *Sententiae* d'Isidore (*PL* 83, c. 537-600).

Fol. 76^v-79^v : Collection de cinq sermons pour le temps de Noël. Une ponctuation ; ajoutée (au XI^e siècle ?) de seconde main et d'une encre plus foncée, implique que ces sermons ont été lus en public (au chœur ou au réfectoire...). Dans le relevé de ces sermons, on indiquera les références à l'homiliaire de Clermont 1512 mentionné précédemment ¹, aux anciens homiliaires liturgiques ², enfin aux petites collections françaises de sermons de S. Augustin pour Noël et l'Épiphanie ³.

1. Ci-dessus, p. 66, n. 3. Observons au passage que le premier sermon de Noël de l'homiliaire de Clermont se retrouve au bréviaire de Brioude de 1518.

2. Ces homiliaires sont énumérés et décrits par R. GRÉGOIRE, *Les homéiliaires du Moyen Age* (Rerum Ecclesiasticarum Documenta, Series Major, Fontes, 6 ; Rome 1966) : homiliaire d'Alain de Farfa (p. 17 et ss), homiliaire de Saint-Pierre de Rome et homiliaire d'Éginon (p. 8 et 231).

3. Ces homiliaires partiels sont énumérés et décrits par C. LAMBOT, *La tradition manuscrite des sermons de Saint Augustin pour la Noël et l'Épiphanie*, dans *Rev. bénéd.* 77 (1967), p. 217-245 : homiliaire de Fleury (p. 233), manuscrit de la zone d'influence de Luxeuil (PARIS B.N. lat. 2739, de la première moitié du VIII^e s. ; analysé p. 235), homiliaire du cardinal J. Jouffroy (VATICAN lat. 3828, du X^e s. ; analysé p. 237), homiliaire de Saint-Claude (MONTPELLIER *Fac. Méd.* H 59, de la première moitié du X^e s. ; analysé p. 237), homiliaire de Cambrai (CAMBRAI *Bibl. Mun.* 365 ; analysé p. 239), homiliaire de Saint-Mihiel (CAMBRIDGE *Univ. Add.* 3479, du IX^e s. ; analysé p. 239).

— Fol. 76^v : INCIPIT SERMO SCI. AUGUSTINI DE NATALE (corr. -i en noir) D N J C SECUNDUM CARMEN. *Salvator noster natus de Patre sine die...* Sermon 369 (PL 39, c. 1655-1657 ; éd. critique de C. LAMBOT, *L'authenticité du sermon CCCLXIX de saint Augustin pour la fête de Noël*, dans *Rev. bénéd.* 79 [1969], p. 115-128 : le présent ms. est désigné par le sigle π ; il présente une liste de variantes très particulières qui ne se retrouvent pas ailleurs). Cfr homiliaires : Clermont (fol. 8^v) ; Alain, I 9^a ; Éginon, 9 ; Saint-Pierre, 21 ; Cambrai, 3 ; Fleury, 1 ; Jouffroy, 4 ; Luxeuil, 6 ; Saint-Claude, 38 ; Saint-Mihiel 4. Pour les autres témoins occasionnels, voir l'article cité de C. LAMBOT, p. 123-124. — Fol. 77 : *Filium Dei sicuti est apud Patrem equalis illi et (add. q) coaeternus...* Sermon 188 (PL 38, c. 1003-1005, lin. 5) ; expl. : ... *Virginis partum et la citation... virginem castam exhibere Christo*. Cfr homiliaires : Clermont (fol. 10^r) ; Alain, I 10^a ; Éginon, 11 ; Saint-Pierre, 23 ; Fleury, 2. — Fol. 78 : *Filius Dei idemque Filius hominis Dominus noster...* Sermon 195 (PL 38, c. 1017-1019). Cfr homiliaires : Fleury, 4 ; Luxeuil, 3 ; Saint-Claude, 37 ; Saint-Mihiel, 5. — Fol. 78^v : *Audite filii lucis adoptati in regnum Dei, fratres karissimi, gaudete...* Sermon 194 (PL 38, c. 1015-1017). Cfr homiliaires : Clermont (fol. 6^r) ; Alain, I 4^a ; Éginon, 4 ; Saint-Pierre, 18^a ; Cambrai, 1 ; Jouffroy, 6 ; Luxeuil, 2 ; Saint-Claude, 28 ; Saint-Mihiel, 1. — Fol. 79 : *Legimus sanctum Moysen populo praecepta...* Pseudo-Augustin, sermon App. 245 (PL 39, c. 2196-2197, lin. 4) ; expl. : ... *adesse videntur*. Cfr homiliaires : Alain, II 83 ; Éginon, 192 ; Saint-Pierre, 7.

Fol. 80^r : // // // // iturorum noticię scribe dignum duximus quod dominus Littericus cognomento Blancus in infirmitate extrema positus dederit ; [lin. 2] // // // tque ibi Deo servientibus ob remedium animę suę et predecessorum suorum ut participes omnium beneficiorum Casę Dei fieri mereantur mi // // // ; [lin. 7] Rotbertus Andriensis primitus prior Narduino de Clamiciaco ... ; [lin. 9] Bertat mulier quaedam Deo dedit et scō Rotberto et Rotberto priori loci Andrie // // // .

7. PARIS *Bibl. de l'Arsenal* ms. 632

Manuscrit de 85 feuillets sur parchemin (210 x 155 mm). Les cahiers ne sont pas signés, mais portent une réclame (fol. 8^v, 16^v, 24^v, 32^v, 40^v, 48^v, 56^v, 64^v (le dernier est un ternion). Écriture minuscule du Midi de la France, de la seconde moitié du XII^e siècle ; les *i* sont accentués. Encre noire à reflets verdâtres. Initiales sans filigranes. Les rubriques, rouge foncé, ont été portées d'après les indications marginales du chef d'atelier en minuscule très fine.

Ce manuscrit provient de Saint-Martin-des-Champs, prieuré parisien confié à Cluny en 1079 ; il pourrait avoir été donné à ce prieuré par Jean l'Auvergnat († 1417), qui fit faire des graduels, des antiphonaires « *et multa alia bona* » (entre autres le missel de la Mazarine, ms. 416), et qui, en outre, enrichit la bibliothèque d'une nombreuse collection de livres liturgiques (cfr A. FRANKLIN, *Anciennes bibliothèque de Paris*, vol. I [Paris 1867], p. 102 ;

L. DELISLE, *Cabinet des manuscrits...*, vol. II [Paris 1874], p. 239).

Analyse :

[Première partie : Office liturgique de S. Robert]. — Fol. 1 : IN NATALI BEATI ROTBERTI AD VESPERAS. — Fol. 2 : *In primo nocturno*. — Fol. 7^v : *In laudibus*. — Fol. 10 : *Prosa sci. Rotberti*. — Fol. 10^v : *Alleluia V. Rosa vernans lilium castitatis*. — Fol. 10^v (en bas) : IN NATALI BI. ROTBERTI AD VESPERAS (office adapté au temps pascal). — Fol. 17^v : OFFICIUM IN FESTO BI. ROTBERTI ABBATIS CASAE DEI (messe complète, c'est-à-dire chants, oraisons et lecture).

[Deuxième partie : Leçons historiques]. — Fol. 20^v : *Incipit prologus in vitam beati Rotberti Casae Dei Abbatis (B.H.L., n° 7261)*. — Fol. 21 : *Incipit vita sancti Rotberti Casae Dei abbatis : Rotbertus genere Arvernus, conditione liber...* (PL 171, c. 1507) ; le texte est partagé en huit leçons. — Fol. 30^v : *In octab. sci. Rotberti : Dum plerique Christo servire...* ; le texte est partagé en huit leçons ; à la fin de la dernière, après la doxologie : *Tu autem*. — Fol. 33 (sans transition) : *Domino vere sancto et in Christi membris unice amplectendo Steph[an]o abbati, M[ar]bodus peccator (B.H.L., n° 7262)*. — Fol. 48 : *Liber tripartitus beati Rotberti Abbatis (B.H.L., n° 7263)* : la Vie écrite par Bernard, moine de la Chaise-Dieu, s'achève au milieu du fol. 70. Au dernier chapitre, note « *de quo in serie titulorum operantis tertia hujus operis fit mentio et habetur in codice Britoliensi ; autre main : non habetur in cod. Britoliensi* ».

L'office liturgique de S. Robert, qui se retrouve en partie dans VESOUL 14, dans PARIS B.N. lat. 15035 (Saint-Victor, 658 ; hymnes seulement, au fol. 42^v [cfr *Cat. codd. hag. Paris.*, III 299]) et naturellement dans le Bréviaire de 1553, sera édité dans la II^e partie de cette étude.

Fol. 71 et ss : autre ms., écrit d'une autre main du XIII^e s., sur deux colonnes ; initiales bleues à filets rouges et inversement : *Vita sce. Oportune (B.H.L., n° 6339)*, divisée en huit leçons. — Fol. 80 : *Vita sci. Chrodegangi : Cum esset igitur beata Opportuna (cfr B.H.L., n° 1782)*.

8 (antécédent du n° 3). PARIS *Bibl. Nat.* ms. lat. 5247, fol. 1-131.

Manuscrit de 152 folios sur parchemin (245 x 330 mm). Anciennes cotes : Colb. 1150, Regius 3883 4.4. Écriture du XIV^e siècle. Grosses initiales rouges et noires d'un style original.

Analyse :

Fol. 1 : Calendrier de septembre à décembre. Le degré des fêtes est en rouge : *principalis, dupla, in capis, in albis, co[m]memoratio* ; même classification qu'à la Chaise-Dieu (cfr la II^e partie de cette étude).

Fol. 2-23^v : Martyrologe. Cfr H. QUENTIN, *Martyrologes historiques du Moyen Age* (Paris 1905), p. 412. On y trouve la dédicace de Saint-Sulpice de Bourges, au 26 août, quelques saints d'Auvergne, mais non tous ceux de la Chaise-Dieu.

Fol. 23^v : Règle de S. Benoît ¹.

1. Le texte de la Règle à Saint-Robert de Cornillon a vraisemblablement

Fol. 49 : Péricopes évangéliques (lues au chapitre de Prime).

Fol. 70 : Nécrologe. Une place blanche a été ménagée pour chaque jour en vue d'être peu à peu remplie. On y relève au fol. 71^v, au 16 janvier : *Guigo Abbas sci. Theuderii, mo. Casae Dei*. Au fol. 76^v, au 10 février : *Jarento Abbas Casae Dei*. (Les abbés de la Chaise-Dieu jusqu'à 1293 sont présents. Ce nécrologe mentionne également trois abbés de Cluny et des évêques de Clermont qui eurent des relations avec la Chaise-Dieu). Enfin, au 18 janvier : *Guigo comes et monachus aedificator hujus coenobii* (Gui fonda Cornillon en 1135). Ce nécrologe a été étudié, puis édité par U. CHEVALIER, *Notice sur le nécrologe du prieuré de S. Robert de Cornillon au diocèse de Grenoble* (Grenoble 1867) ; *Documents inédits relatifs au Dauphiné. Deuxième volume contenant ... le nécrologe du prieuré S. Robert de Cornillon* (Grenoble 1868).

Fol. 132^v : INCIPIT LIBER PROSARUM BE. MARIAE (voir ci-dessus, n° 3).

9. VESOUL *Bibl. Mun.* ms. 14.

Manuscrit de 266 folios sur parchemin (197 x 138 mm). Écritures du xv^e siècle : la main principale est une *littera bastarda* (d'après la terminologie de G.I. LIEFTINCK, *Pour une nomenclature de l'écriture livresque de la période dite gothique* [Paris 1954], p. 15-33) ; une seconde main, en *cursiva formata* légèrement postérieure, a fait les additions du fol. 1 (*missa sci. Rotberti*) et des petits cahiers intercalaires (fol. 132-136, etc.), mais a également fait le raccord entre ces additions avec la partie ancienne en ajoutant un titre, sans ornements, en haut des fol. 145, 165, 171, après grattage préalable des premières lignes écrites de première main. Certaines additions marginales (p. ex., fol. 174) sont de cette seconde main. Les pages de titres des différentes divisions liturgiques du manuscrit, qui étaient décorées (cfr fol. 24), ont malheureusement disparu.

Le genre de ce manuscrit est difficile à définir d'un seul terme ; on pourrait le caractériser comme un recueil contenant les parties d'offices liturgiques ou les offices surnuméraires propres à la Congrégation de la Chaise-Dieu pour l'usage du monastère de Faverney, au diocèse de Besançon.

Ce manuscrit est d'autant plus important pour l'histoire de Faverney qu'il semble être le seul qui ne soit pas entré par voie d'achat dans la collection de ce monastère : en effet, le manuscrit VESOUL 173 (procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc) fut acheté en 1743 ; le manuscrit VESOUL 27 (hymnes) fut acheté en 1770 ;

été copié sur l'exemplaire de la Règle copié de la main même de S. Robert et qui servait toujours, jusqu'au xvi^e s., dans le cérémonial de la bénédiction des abbés de la Chaise-Dieu (voir plus bas, le n° 12). C'est dire l'intérêt qu'il y aurait d'examiner la nature du texte de notre ms.

enfin, les manuscrits VESOUL 12, 21 et 23 (bréviaires), 27 (Heures), 73 (pénitentiel du XI^e siècle), 150 et 199 furent achetés en 1776, la plupart à Besançon.

Analyse :

Fol. 1 (addition de seconde main) : *Missa sci. Roberti*. En bas : *Guido de Lambrey* (1486-1520).

Fol. 2 (marges ornées de fleurettes) : Calendrier de la Chaise-Dieu avec quelques mentions bisontines (de première main) et indications astronomiques. Au 4 novembre : *Dedicatio ecclesiae b. Mariae de Favernoio. Principale*. (Ce calendrier sera édité et analysé dans la II^e partie de cette étude).

Fol. 7 : Bénédiction des ornements sacerdotaux.

Fol. 11 (il manque sans doute un feuillet qui contenait le titre *Trina oratio* et le début du Ps. 126) : fin du Ps. 126, Ps. 127 et Ps. 128, avec versets et oraisons. — Fol. 11^v : Ps. 129, 130, 131, 133, avec versets et oraisons. — Fol. 13 : Ps. 5, 6, 114, 115, 129, *Kyrie el.*, *Pater nr.*, versets et oraisons.

Fol. 15^v : *Suffragia ad Matutinum* (antienne, verset et oraison pour chaque suffrage ; au fol. 17^v, suffrage de S. Robert *tempore paschali*). — Fol. 18^r : *Suffragia subtus chorum* (dans la crypte ?) (antienne, verset et oraison pour chaque suffrage ; au fol. 19^v, suffrage de Ste Foi).

Fol. 20^v : Prologue de l'évangile selon S. Jean, suivi de l'antienne *Te invocamus*, d'un verset et d'une oraison.

Fol. 21^v : *Sequuntur benedictiones beatae Mariae : Precibus et meritis...* (bénédictions versifiées du lecteur de matines).

Fol. 22^v : *Ad Completorium ant[iphonae] sequentes* : Antiennes mariales pour Complies, différentes chaque jour (même liste dans le Bréviaire de 1553, après le commun des saints, p. 154, et dans les Heures imprimées, p. 164). D[OMINICA] : *Quam dilecta a dilecto, electa non ab electo...* ; FER. II : *Gaude Virgo aure concipiens, gaude sine dolore pariens...* ; FER. III : *Ave Regina coelorum... salve radix sancta ex qua...* (R.H., n^o 2070) ; FER. IV : *Ave stella matulina, peccatorum medicina... exaudi Maria* (R.H., n^o 2135 ; cf. *Anal. Hymn.* 48, p. 243, n^o 261 ; *Processionale monasticum* [1893], p. 277) ; FER. V : *Gaude Dei Genitrix... et pro omnibus fidelibus vivis et defunctis perpetua interventrix* (R.H., n^o 6757 ; *Process. monast.*, p. 167) ; FER. VI : *Speciosa facta es et suavis... laudaverunt eam* (*Process. monast.*, p. 276) ; SABBATO : *Salve Regina...* Tempore paschali : *Regina coeli... V. et OR. Interveniat pro nobis...*

Fol. 24 (après un feuillet arraché, dont il reste un onglet ; décoration comme au calendrier ; ce fol. contenait sans doute un titre) : Petit office de la Vierge ¹, suivi des *Suffragia supra chorum* (fol. 42) et des *Suffragia subtus chorum* (fol. 45). Voir ci-dessus, fol. 18.

Fol. 57^v : blanc. En marge, le chiffre 2642.

Fol. 58 : Messes de *Beata* suivant les périodes de l'année liturgique, et messes votives diverses : fol. 63 : de *immaculata Conceptione*, avec la prose *Dies leta celebratur* (*Anal. hymn.* 54, p. 278) ; fol. 64^v : *Gloria tropé* de la Vierge (... *Mariam sanctificans...*) ; fol. 65 : *Pro fidelibus defunctis*, avec le trait *Dicit Dominus : Ego sum resurrectio...*

1. Voir ci-dessous, p. 92, et la II^e partie de cette étude.

Fol. 67 : Préfaces notées sur tétragramme rouge.

Fol. 74 : Bénédiction nuptiale notée.

Fol. 77 : *Incipit Ordo ad catechuminum faciendum.*

Fol. 81 (en bas) : Messe de S. Robert *Protexisti me*, avec la prose *Voces clangant cum dulcore.* — Fol. 82^v : *In die sco. Paschae ad Missam (Resurrexi)*, avec la prose *Surgit Christus cum trophaeo, jam ex agno* (*Anal. hymn.* 54, p. 364 et 366).

Fol. 84^v : *Benedictio thalami.* — Fol. 85 : *Ad clericum faciendum.* — Fol. 85 (en marge, de troisième main) : Bénédiction. — Fol. 86 (après lacune) : Confirmation.

Fol. 87 (après lacune d'un feuillet qui était probablement orné et qui contenait le Ps. 6 et le début du Ps. 31) : fin du Ps. 31, suivie des cinq autres psaumes de la pénitence, de l'antienne *Ne reminiscaris* (fol. 90^v) et des litanies des saints (sur deux colonnes) avec versets et oraisons.

Fol. 95 (après lacune d'un feuillet qui était probablement orné et qui contenait le titre de l'Office des morts) : Office des morts, fin de Vêpres et office nocturne suivant l'usage de la Chaise-Dieu (voir la II^e partie de cette étude).

Fol. 107 (après lacune d'un feuillet qui contenait probablement un titre) : Psaumes de Prime ; symbole *Quicumque vult.* — Fol. 117 : Psaumes et hymnes de Complies (*Te lucis et Christe qui lux es et dies*).

Fol. 119 : Commun des saints, se terminant par l'office votif de S. Robert le mardi (fol. 180) et l'office de *Beata* le samedi.

Fol. 193 : Funérailles.

Fol. 196 : *Benedictio panis In Coena Dni.*

Fol. 196^v : Prières de dévotion privée à la Vierge : *O gloriosa coeli Regina...* (différente de celle que V. LEROQUAIS, *Bréviaires manuscrits...*, vol. III, p. 232, a signalée) ; fol. 197 : *O Domina clementissima, Sponsa Dei, Mater Christi...* ; fol. 197^v : *Ave Virgo Mater Dei, Memor esto semper mei, In hoc fragili corpusculo...* (cinq strophes de trois vers) ; fol. 198 : *Obsecro te...* ; fol. 198^v : *O intemerata* (cfr A. WILMART, *Textes spirituels et auteurs dévots...* [Paris 1932], p. 494). Certaines de ces prières ne figurent pas dans H. BARRÉ, *Prières anciennes de l'Occident à la Mère du Sauveur* (Paris 1963).

Fol. 200 : Proses : *Res est admirabilis* (*Anal. hymn.* 54, p. 397), *Missus Gabriel de coelis...* (*ibid.*, p. 298) ; fol. 200^v : *In sapientia disponens* (*ibid.*, p. 178) ; fol. 201 : *Mariae preconio...* (*ibid.*, p. 391) ; fol. 201^v : *O alma Trinitas decus et veritas...* (*R.H.*, n^o 12646 ; *Anal. hymn.* 7, p. 239).

Fol. 203 : Ps. 3, 20, 47 ; hymnes des petites Heures ; Ps. de Vêpres avec capitules etc.

Fol. 210 (de deuxième main) : Prières de dévotion privée pour chaque jour de la semaine, puis (fol. 215) pour chaque Heure liturgique.

Fol. 218 : *Passio D.N.J.C. secundum Johannem* (en fait, centon de l'évangile selon S. Jean et des Synoptiques), suivie de quinze prières de dévotion privée à la croix ou au Christ souffrant.

Fol. 221 : *Officium sci. Spiritus*, suivi de la Mémoire de S. Robert et d'une antienne rythmique à S. Sébastien : *O sce Sebastiane...*

Fol. 223 : *Sequuntur septem versus beati Bernardi : Illumina oculos...* (très répandue). — Fol. 223^v : *de sco. Anthonio : Si quaeris miracula,*

avec oraison ; *Confessio* : *Domine Deus rex omnipotens, Creator celi et terrae... confiteor omnia peccata mea...*

Fol. 224^v : *Incipit* et fragments de Psalms, avec renvois, de deuxième main en français (*Querre es prime*).

10. CLERMONT-FERRAND *Bibl. Mun. et Univ.* impr. R 5009 ; *Bibl. du Séminaire Riche lieu*, 09-00-61 (90701).

Bréviaire imprimé de la Chaise-Dieu (Lyon 1553), en deux parties : *Pars I* (hiver et printemps), conservée à la Bibliothèque Municipale de Clermont, provenant du legs P. Le Blanc ; *Pars II* (été et automne), conservée au Séminaire Riche lieu de Clermont, provenant de la bibliothèque de l'évêché de Clermont. Un microfilm des deux parties est conservé aux Archives Départementales du Puy-de-Dôme sous la cote 1 Mi 176.

Le même tirage a été utilisé pour les sections communes aux deux parties : titre (disparu de la *Pars I*), calendrier (complet seulement dans la *Pars II*), Psautier et cantiques, commun des saints et offices votifs *per hebdomadam*.

Titre : *Incipit brevia | rium egregii ac devoti monasterii Ca | sae Dei ordinis sci. Benedicti ca | stigatum auctum et de no | vo recognitum*. Au centre de la page : gravure représentant S. Benoît avec une crosse et S. Robert avec le tau abbatial ; légende « *Super nos vigilate patroni* ». *Lugduni apud Balthazarem Arnoletum 1553*. Format in-8°.

Analyse (la signature des cahiers est différente pour chacune des divisions liturgiques du livre ; la pagination recommence à chaque section) :

Pars I :

(Cahier initial, sans signature) : Calendrier (manquent janvier-avril, septembre-décembre), *Divisio temporis, Regulae generales necessariae, Benedictiones, Haec requiruntur in dicendis horis in choro*.

(Cahiers aa-mm) P. 1 (gravure représentant David pénitent) : *Psalterium* : psalms distribués suivant la répartition du psautier monastique, cantiques (p. 157-178), *Te Deum* (p. 169), symbole *Quicumque* (p. 170), litanies des saints (p. 173) et oraisons.

(Cahiers a-s) P. 1 (gravure représentant l'adoration des mages) : Temporal, débutant par le premier dimanche après l'Épiphanie. — Septuagésime (p. 53). — Au lundi de la première semaine de Carême, les *Psalmi prostrati* (c'est-à-dire les psalms de la pénitence récités après Laudes par les moines prosternés), versets et oraisons. — Jeudi-Saint (p. 176) ; litanie *Kyrie eleison, Domine miserere. Qui passurus advenisti...* (p. 180). — P. 193 (gravure représentant le Christ ressuscité) Après la rubrique réglant la concurrence des fêtes de l'Annonciation, de S. Robert et de S. Marc, l'office de Pâques à trois leçons et trois répons. — P. 266 : Pentecôte.

(Cahiers A-R) P. 1 (gravure représentant la Nativité) : Sanctoral, com-

mençant par la fête de Noël. — *Sci. Juliani doctoris et episcopi* (p. 127). — *Sci. Adelelmi* (p. 129). — *Sci. Claudii M.* (p. 164). — *Sci. Joseph confess.* (p. 169). — *Sci. Gabrielis* (p. 190). — *Sci. Nicetii* (p. 198). — *Sca. Galla* (p. 199). — *Commemoratio sanctorum tempore paschali* (p. 205). — *Sci. Roberti* (p. 210-224). — *Sci. Sicarii cum sociis* (p. 229). — *Sci. Hugonis epi.* (p. 236). — *Translatio sci. Andreae* (p. 240). — *Sci. Mamerti* (p. 244). — *Sci. Pontii mart.* (p. 247). — *Sci. Baudilii mart.* (p. 249). — *Sci. Illidii epi.* (p. 254). — *Sci. Claudii epi.* (p. 255). — *Sci. Marii conf.*¹ (p. 258). — *Sci. Barnabae* (p. 260-262).

(Cahiers aa-mm) P. 1 : Communs des saints. — *Officium commune b. Roberti ... quod fit semel in hebdomada non impedita* (p. 96). — *Officium commune beati Benedicti* (p. 104). — *Officium commune beatæ Mariæ* (p. 112). — *Officium parvum beatæ Mariæ* (p. 128). — *Suffragia ad laudes* (p. 134). *ad vespas* (p. 146). — *Ad completorium* : série des antiennes mariales comme dans VESOUL 14, fol. 22^v et ss, avec en plus les pièces suivantes : *Quando volueris : Ave virgo gratiosa, stella sole...* *Alia : Ave sanctissima Maria, Mater Dei...* (p. 156). — *Vigiliae mortuorum* (p. 157). — *Officium devotum quinque plagarum et Compassionis Domini* (p. 169). — *Oratio beati Gregorii Papæ ad quinque vulnera Christi : Ave manus dextra Christi, perforata plaga tristi...* (p. 179). — *Oratio dicenda ante missam : Omnipotens et misericors Deus, ecce accedo...* (p. 180). — *Oratio... post Missam* (p. 181). — *Ad elevationem Corporis Christi : Ave verum...* (p. 182). — *Octo versiculi valde devoti : O bone Jesu...* (*ibid.*). — *Doctrina S. Ambrosii de vita perfecta volentium Deo servire : Dilecte fili, dilige lachrymas...* (p. 184). — *Duodecim abusiones mundi ; Duodecim abusiones claustrum* (p. 186). — Note finale : *Ad benivolos Casae Dei Robertinos Petrus Bringerius combenedictinus... Expensis conventus.* — Enfin, la date de 1552.

Pars II :

A l'intérieur du plat supérieur, étiquette mauve : « Bibliothèque de l'Évêché de Clermont ». Feuillet de garde, tampon à l'encre violette du Séminaire de Clermont (ancienne maison de Montferrand). Au crayon : « pour la bibliothèque du chapitre ». Sur la page de titre, à l'encre brunie : « Ex libris fratris Joannis Veyssièrè ».

Analyse des sections propres à la seconde partie :

(Cahiers AA-OO) *Incipit Temporale secundae partis* (p. 1-213 ; interversion de cahiers après la p. 352, rétablie sur microfilm) : Trinité. — P. 11 : *Corpus Christi*. — Office ferial en été (p. 48). — A la fin, dimanches de l'Avent, précédés de la *de adventu regula*.

(Cahiers aaa-xxx) P. 1 (bois représentant la Vierge au Cénacle) : *Incipit Sanctorale secundae partis* (sanctoral du 14 mai au 21 décembre ; la plupart des fêtes comportent huit ou douze leçons propres). — *Sci. Joannis Baptistae* (p. 14). — *Scor. Apostolorum Petri & Pauli* (p. 31). — *Visitatio B.M.V.* (p. 48). — *Sci. Martialis* (p. 67). — *Translatio*

1. Les huit leçons historiques de l'office de S. Marius, tirées du bréviaire de 1553, figurent dans un recueil de fiches hagiographiques des Mauristes, intitulé *Vitae et Acta Sanctorum*, t. IX (PARIS B.N. lat. 11768, fol. 205). Les répons, que les Mauristes n'ont pas recopiés, sont ceux du Commun des Saints confesseurs non pontifes, et non les répons propres tels qu'on les chantait au prieuré Saint-Mary de Mauriac, d'après l'office propre noté du ms. CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* 732, fol. 81-95 (notation à points superposés).

S. Benedicti (p. 71). — *Sce. Mariae Madgalenae* (p. 83). — *Inventio sci. Stephani* (p. 110 ; même office qu'au 26 décembre). — *Transfiguratio Dni.* (p. 117). — *Assumptio B.M.V.* (p. 139 ; office du commun de la Vierge). — *Sci. Juliani mart.* (p. 170 ; office propre). — *Decollatio sci. Joannis Baptistae* (p. 176). — *Nativitas B.M.V.* (p. 189). — *Exaltatio scae. Crucis* (p. 199). — *Sci. Mauricii* (p. 215). — *Sci. Michaelis* (p. 222). — *Scae Fidei* (p. 236). — *Sci. Geraldii* (p. 242). — *In translatione sci. Roberti abbatis* (p. 245 ; avec octave). — *Undecim mill. Virginum* (p. 251 ; répons propres). — *Omnium Sanctorum* (p. 257 ; répons du commun des saints, sauf le 12^e). — *Scor. Agricolae et Vitalis* (p. 274 ; office propre). — *Sci. Martini* (p. 286). — *Sci. Theofredi* (p. 301 ; plusieurs pièces propres). — *Sce. Catharinae* (p. 315). — *Sce. Barbarae* (p. 330). — *Sci. Nicholai* (p. 334). — *Conceptio B.M.V.* (p. 341). — *Sci. Necterii* (p. 346 ; les trois antiennes *ad Cantica* propres). — Dédicace (p. 357, numérotée 329 par erreur). — *Casus et remedia quae circa celebraturum missam...* (p. 366).

(Cahiers aa-mm) : Commun des saints (p. 1-189), comme dans la *Pars I*.

Bibliographie : J. BEYSSAC, *Séguin d'Escotay, abbé de la Chaise-Dieu...* (Lyon 1898), p. 110, n. 1 [sur un exemplaire du bréviaire conservé à Brioude]. — H. BOHATTA, *Bibliographie der Breviere, 1501-1850* (Leipzig 1937), p. 92, n. 1052. — H. BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise*, vol. X (rééd. 1964), p. 140 [sur l'exemplaire de l'évêché, actuellement au Séminaire]. — H.J. BECKER, *Das Tonale Guigo's I.* (coll. Münchener Beiträge zur Mediävistik, 23 ; Munich 1975), p. 152, n. 276, et passim.

II. CARPENTRAS *Bibl. Inguimbertaine* Rés. A 15 (ancien D 333).

Livre d'Heures imprimé de la Chaise-Dieu (lieu et date d'impression inconnus par suite de la disparition du dernier feuillet ¹), format in-32^o, 14 feuillets non paginés et 388 pages. Le livre a appartenu à G. Francez, dont le nom et les initiales se trouvent au dos de la page de titre et à la fin.

Titre : *Horae intemeratae virginis secundum usum ecclesiae sacri Coenobii Casae Dei* (bois gravé représentant une Vierge à l'Enfant, sur un croissant de lune, entourée de quatre anges). Au-dessous, l'inscription *Mulier amicta sole...* et *Flos ego sum campi...*

1. Il est fort vraisemblable que c'est encore à Lyon que ces Heures ont été imprimées : une analyse des caractères, apparemment très voisins de ceux du bréviaire de 1553, et surtout l'examen des gravures permettraient à un spécialiste de conjecturer lieu et date d'impression. Ces Heures avaient été examinées par V. Leroquais, le 10 mai 1935, qui en avait apprécié la valeur.

Analyses des passages liturgiques ¹ :

Avant le calendrier imprimé à raison de deux pages par mois, on trouve la « Règle notable pour trouver la lettre dominicale » et la « Règle notable pour trouver le nombre d'or » (en français).

Après les quatre Passions et cinq prières de dévotion privée, on trouve les Heures de la Vierge (p. 53-164) ; à chaque Heure, un bois gravé. Après Laudes et après Vêpres, les suffrages, comme dans VESOUL 14. Après Complies, les *Antiphonae communes beatae Mariae ad Completorium*, comme dans VESOUL 14 (p. 164 ss). — *Officium mortuorum* (bois gravé représentant la résurrection de Lazare) ; même usage que dans le Bréviaire imprimé, en particulier avec les répons de rechange 3 bis, 6 bis et 9 bis pour le *Festum animarum* (14 janvier) et *pro praelatis*, qui ne figurent pas dans VESOUL 14, fol. 95. — P. 205 : *Sequuntur septem psalmi paenitentiales* (bois gravé représentant David à genoux en prière), suivis des litanies des saints (p. 214), comme dans VESOUL 14, fol. 90^v. — P. 227 : *Sequuntur suffragia* (bois gravé représentant le Christ en croix).

III. COUTUMES MONASTIQUES

Les activités du moine et en particulier ses obligations à l'égard de la prière liturgique chantée sont tracées dans leurs grandes lignes par la Règle de S. Benoît. Cependant, la Règle énonce plutôt des principes de spiritualité et des directives générales, sans descendre dans le menu détail de la vie quotidienne : ce sont les coutumiers qui, dans chaque famille monastique, ont fixé les traditions éprouvées par l'usage. Or, si pour Cluny nous possédons toute une série de coutumiers, depuis les *Consuetudines antiquiores* jusqu'aux *Statuta* de Pierre le Vénérable, pour la Chaise-Dieu il faut déplorer la perte d'un document qui, espérons-le, ne saurait être définitive : le *Liber consuetudinum*.

12. PAULHAGUET Collection particulière.

Volume in-folio, recouvert de basane, contenant les coutumes de la Chaise-Dieu et portant le titre familial de « Domino ». Ce *Liber consuetudinum* avait été copié en 1502 sur un modèle plus

1. Malgré l'intérêt évident de ces prières de dévotion privée pour l'étude de la spiritualité de la Chaise-Dieu, j'ai préféré, pour diverses raisons, remettre l'analyse de ces pièces à plus tard. A ce propos, je signale ici que les *Orationes* de Pierre de Saint-Nectaire, contenues dans le ms. CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* 1508, ne sont pas des prières privées, mais des discours de Pierre de Saint-Nectaire à son abbé. Ce ms., de 103 feuillets de papier (200 × 270 mm), est plus intéressant par ses trois peintures (fol. 12^v, 38^v et 71^v) que par ces curieux discours, qui révèlent une mentalité singulière, très distante de celle des origines de la Congrégation.

ancien, un *rotulus*, contenant la fixation par écrit des us et coutumes rédigées entre 1377 et 1420, au temps de l'abbé Ayraud.

Le « Domino » était en 1824 la propriété de Dominique Branche, inspecteur des Monuments historiques de la Haute-Loire et ami personnel de Prosper Mérimée, qui détenait encore d'autres documents concernant l'abbaye. En 1962, P.R. Gaussin avait renoncé à les retrouver ; en fait, le « Domino » n'est pas perdu, mais demeure seulement « incommunicable » ! Le 20 août 1955, U. Rouchon, conservateur de la bibliothèque du Puy me donnait à son sujet les indications suivantes : « M. Dominique Branche possédait [en effet] nombre de documents concernant l'abbaye de la Chaise-Dieu qui lui étaient venus on ne sait trop comment et notamment le 'Domino', un recueil du plus grand intérêt pour l'histoire de cette communauté bénédictine. Il n'avait jamais voulu les montrer. Ses archives doivent exister encore à Paulhaguet, mais ses héritiers en refusent toute communication. Rien n'est sorti de cette maison depuis un siècle. J'ignore d'ailleurs le nom de l'héritier actuel ».

L'« héritier actuel » de Dominique Branche († 1888) était son petit-fils, Maurice Bideau, demeurant alors à Paris, rue Spontini. Le 15 octobre 1955, M. Bideau m'écrivait qu'en effet la bibliothèque et les archives de son grand-père se trouvaient bien à Paulhaguet, où il passait l'été chaque année, et il ajoutait : « Aucun document n'est sorti de notre possession ». Maurice Bideau ayant refusé de ramener ce document à Paris et n'ayant pu, à cette époque, venir consulter le manuscrit à Paulhaguet, j'ai dû renoncer à le retrouver, d'autant plus que le 3 septembre 1958 M. Bideau m'écrivait : « Il m'a été malheureusement impossible de remettre la main sur lui [le 'Domino']. J'en suis navré... ». Lorsque je pus enfin me présenter à Paulhaguet, en août 1962, Maurice Bideau était récemment décédé. Personne dans sa nombreuse famille ne s'intéresse au sort du mystérieux « Domino » contenant les coutumes de la Chaise-Dieu. Nous sommes donc réduits à recueillir dans l'ouvrage cité de D. BRANCHE, *Les monastères*, les quelques renseignements concernant les coutumes casa-déennes tirées du *Liber consuetudinum* en sa possession (cfr p. 328, 334, notes).

Les coutumes en question concernaient l'abbé, ses officiers et les simples moines :

1. Le cérémonial de l'élection de l'abbé, de sa bénédiction par l'évêque de Clermont, le serment prêté sur la Règle écrite de la main de S. Robert, sont rapportés avec détail, mais en français, par D. BRANCHE, *op. cit.*, p. 326-328 ; de même, le solennel cérémonial de la sépulture de l'abbé (p. 328-329).

2. Les charges administratives, avec la liste des terres, rentes et droits attachés à ces charges, depuis la réforme¹ de l'abbé Aymon de La Queille (1303), étaient énumérées dans les *Liber consuetudinum*. Elles étaient au nombre de neuf : doyen, sacristain, chantre, hôtelier, aumônier, infirmier, ouvrier (*operarius* : qui distribue le travail agricole), camérier ou chambrier, réfectoier (BRANCHE, *op. cit.*, p. 330-334). Il est possible que les indications données ici aient été puisées dans les archives de la Chaise-Dieu (cfr JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 9 et ss).

3. En outre, à l'égard des moines le *Liber consuetudinum* avait prévu un code pénitentiel précisant les dispositions de la « discipline régulière » que la Règle (chap. 3, 32, 34, 54, 60 etc.) avait prévues sans détailler la nature des peines et sanctions. Enfin, le *Liber consuetudinum* donnait la liste des 179 signes du langage usuel destiné à éviter l'emploi de la parole au cours des occupations quotidiennes (BRANCHE, *op. cit.*, p. 334) ; le système décrit dans le *Liber consuetudinum* devait, semble-t-il, être identique à celui de Grandmont, qui comptait également 179 signes (cfr G. VAN RIJNBERK, *Le langage par signes chez les moines* [Amsterdam 1954], p. 11), alors que dans les diverses coutumes cluniennes² le nombre et le classement des signes étaient assez différents.

* * *

En 1640, la réforme de Saint-Maur était introduite à la Chaise-Dieu. Les Mauristes, dont l'organisation intérieure avait été centralisée à l'instar de celle des clercs réguliers, ne pouvaient reprendre les diverses traditions monastiques et liturgiques de tous les monastères qu'ils avaient relevés. Ils apportaient avec eux le Bréviaire de leur Congrégation approuvé par Paul V et, pour la Messe, ils se servaient du Missel romain³ de Pie V. Pour le Propre des différents monastères de leur Congrégation, les Mauristes faisaient appel au talent d'un des leurs, dom Hugues Vaillant, éminent latiniste, mais de ce fait porté à préférer ses propres compositions à l'*historia* traditionnelle⁴ rédigée dans un latin pas toujours conforme à la langue classique. En 1765 fut imprimé le nouvel office propre de S. Robert⁵, qui supplanta

1. JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 9.

2. ULRICH, *Antiquae Consuetudines Cluniacenses*, II, IV (PL 149, c. 703-705) ; BERNARD, *Consuetudines Coenobii Cluniacensis*, I, XVII ; [HERRGOTT], *Vetus Disciplina Monastica* (Paris 1726), p. 169-173. Ces textes sont traduits en français dans G. DE VALOUS, *op. cit.*, t. II, p. 390-396. Voir encore les coutumes d'Hirsau, I, VI (PL 150, c. 940-957).

3. Un épistolier et un évangélaire manuscrits, de 17 feuillets chacun, écrits tous deux en 1737, sont conservés au Grand Séminaire du Puy ; ils ne donnent que les lectures pour les grandes fêtes.

4. Sur la genèse du genre, voir R. JONSSON, *Historia. Étude sur la genèse des offices versifiés* (Studia Latina Stockholmiensia, 15 ; Stockholm 1968).

5. PARIS B.N. lat. 12075 (vers 1650) : *Officia sanctorum propria Congre-*

celui qui avait été chanté à la Chaise-Dieu et dans ses filiales durant cinq siècles.

Sous la Révolution française, lors de la suppression des monastères, on dénombra dans la bibliothèque de la Chaise-Dieu 5853 livres¹, pour la plupart des imprimés achetés à prix d'or par les Mauristes ou récupérés de l'ancienne bibliothèque après le raid protestant de 1562. Les livres liturgiques formaient, comme de coutume, un lot distinct ; voici la liste de ceux qui furent recensés dans la sacristie le 6 mai 1697 :

Antiphonaires quinze - bréviaires deux anciens - Cérémonial - un monastique - Diurnaux deux po[ur] le c[h]œur et deux pour la Sacristie - Graduels quinze - Psautiers quatorze - Hymnaires Deux - Un Martyro[lo]ge - Six Missels & trois Cayers pour Les mois - un octavaire avecque un pontifical Romain & 4 Processionnaires.

Quatre livres pour chanter Les passions².

Si maintenant l'historien considère la liste des manuscrits conservés qui ont été exécutés à la Chaise-Dieu ou dans ses filiales au cours de cinq siècles de vie liturgique et d'activité intellectuelle, il demeure confondu de la minceur du dossier, alors même que les circonstances extérieures expliquent en partie une carence, qui n'est d'ailleurs pas sans pareille (évoquons ici la Congrégation de Saint-Victor de Marseille). Par rapport à Cluny, où pourtant les pertes ont été sévères, surtout à partir du

gationis Sci. Mauri (fol. 156 : *Officium Roberti Casae Dei*), de la main de dom Hugues Vaillant. — *Proprium ad usum pontificii et regalis monasterii Sancti Roberti de Caza-Dei o.s.B., Congregationis Sci. Mauri* (Clermont-Ferrand, Boutaudon, 1765) ; petit in-8° de 375 pages (CLERMONT-FERRAND *Bibl. Mun. et Univ.* fonds Léon Cortial 2276). Le Propre n'est pas noté. Les trois hymnes figurent dans le *R.H.* de CHEVALIER sous les nos 25858, 10737 et 9089. Fait curieux, les hymnes de dom Hugues Vaillant (*R.H.*, nos 24760 et 33590) ne figurent pas dans ce Propre. On les trouve aussi dans le ms. PARIS *Bibl. Sainte-Geneviève* 1315.

1. Le chiffre est indiqué par J.W. CLARK, cité plus haut p. 69, n. 1. L'auteur ajoute : "A number of these are in the parochial and communal libraries at Brioude". Il s'agit donc bien ici d'imprimés, non de manuscrits. Un sort analogue a été éprouvé par la bibliothèque des clunisiens de Sauxillanges : tout récemment, on pouvait encore trouver chez un antiquaire de Saint-Nectaire des lots de livres du XVI^e ou du XVII^e s. qui venaient des jésuites de Sauxillanges, eux-mêmes héritiers des livres du prieuré clunisien.

2. *Inventaire de la Sacristie du Monastère de la Chaise-Dieu*, Première Partie, chap. 5 (Archives départementales de la Haute-Loire, 1 H 20, n° 48). Les deux bréviaires anciens de l'*Inventaire* ne seraient-ils pas les deux exemplaires du Bréviaire de 1553 décrits plus haut sous le n° 10 ? Les quinze antiphonaires et les quinze graduels sont probablement des imprimés. Je n'ai pas vérifié si tous les livres recensés en 1697 figuraient toujours à la sacristie de la Chaise-Dieu dans l'*inventaire* de 1700 qui, selon JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 48, était « moins complet que le précédent ».

xvi^e siècle, la Chaise-Dieu fait figure de parent pauvre. Cependant, malgré le peu de livres liturgiques d'origine casadéenne, il est possible d'avancer au cœur du problème et de déterminer, même en s'appuyant sur des livres de date récente ¹, les influences qui se sont exercées sur la formation du calendrier, du graduel, de l'antiphonaire, de l'hymnaire, du tropaire-prosaire. En outre, il est possible d'isoler les pièces propres, en particulier l'office de S. Robert, et d'apprécier la valeur littéraire de ces compositions locales. Enfin, il restera le problème de l'influence d'Avignon sur la Chaise-Dieu, non pas dans le domaine de l'architecture, où les rapports sont évidents, mais dans celui de la liturgie et surtout de la musique sacrée, en ce siècle qui est à la fois celui de *l'Arx nova* et le siècle de grandeur de la Congrégation fondée par S. Robert.

(A suivre)

*Institut de Recherche
et d'Histoire des Textes,
Paris.*

Michel HUGLO.

1. Nous nous trouvons ici dans une situation analogue à celle de Fleury, qui, à la fin du xvi^e s., faisait encore copier dans un bréviaire les prières et lectures en usage dans ce monastère depuis le xi^e s. ; cfr A. DAVRIL, *Un bréviaire manuscrit de Fleury de 1598, témoin de la liturgie médiévale*, dans *Rev. bénéd.* 86 (1976), p. 154-162 [d'après le ms. ORLÉANS *Bibl. Mun.* 776].